

LA SEMAINE AFRICAINE



lasemaineafricaine.info

N° 4347 du Vendredi 14 AOUT 2026 - 75^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F.CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

AGRICULTURE

Deuxième édition de la foire agricole



Pour le gouvernement, il s'agit de faire de l'agriculture un pilier de la diversification économique et de souveraineté alimentaire. (P.3)

SENAT

Jean Olessongo Ondaye dénonce les réseaux mafieux des passeports (P.3)

4^e EDITION DE LA MARCHE MARIALE DE BRAZZAVILLE

Une procession en format décentralisé dans les doyennés



Arrivée de la Madonne à la Place Mariale.

(P.9)

CANAL+

NETFLIX



NETFLIX INCLUS DANS TOUT CANAL+ SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES



EDITORIAL

Indépendants ?

(P.3)

BGFIBANK CONGO

Évaluation à mi-parcours

Le Conseil d'administration de BGFIBank Congo a ouvert une série des Conseils d'administration des filiales du groupe BGFIBank de la Zone CEEAC (communauté économique des Etats de l'Afrique centrale) qui ont eu lieu du 6 au 7 août 2026, à Brazzaville. Il s'agit des filiales des pays ci-après: Congo, Cameroun, RCA et RDC.



Le conseil d'administration pendant les travaux

Les administrateurs de BGFIBank Congo ont examiné, à l'occasion, les comptes du premier semestre 2026, arrêtés au 30 juin 2026. Cette réunion a permis d'apprécier le chemin parcouru par la banque. A la lumière des résultats obtenus au premier semestre de l'année en cours, les administrateurs ont pris des décisions encourageantes, lesquelles témoignent de la volonté du Conseil d'accompagner la direction générale de BGFIBANK Congo dans la poursuite d'une croissance maîtrisée, fondée sur une gouvernance exigeante, une gestion prudente des risques et une création

durable de valeur. La réunion a été dirigée par Jean Dominique Okemba, président du Conseil d'administration de BGFIBank Congo, en présence de Henri Claude Oyima, président directeur général du Groupe BGFIBank, et des dirigeants de la banque, notamment Yvon-Serge Fongui, directeur général de BGFIBank Congo. «A chacune de nos réunions, nous nous retrouvons dans l'exercice d'une responsabilité essentielle: celle de veiller à la solidité financière de notre établissement, à la qualité de sa gouvernance et à la protection durable des intérêts de nos actionnaires, de nos clients, de nos collaborateurs et de l'ensemble de

général du Groupe BGFIBank, a ainsi apprécié les conclusions obtenues: «Je puis vous affirmer que les résultats de BGFIBank Congo pour le premier semestre de cette année sont conformes au budget. Et, nos prévisions de 2026 seront au-delà du budget. Nous sommes très ravis que BGFIBank Congo maintienne la place qui est la sienne. C'est la première institution financière du pays; qu'elle continue toujours à accompagner



Henri Claude Oyima (au milieu) entouré des responsables de BGFIBank Congo à la fin des travaux

nos partenaires», a déclaré le président du Conseil d'administration à l'ouverture de la réunion. Après avoir passé en revue la situation de la filiale BGFIBank Congo, Henri Claude Oyima, président directeur

les opérateurs économiques et les institutions dans le cadre de leurs besoins en financement». Pour l'ensemble des réunions des filiales CEEAC, a-t-il poursuivi, il s'agit des réunions intermédiaires. Il

est de tradition dans notre Groupe qu'à pareil moment nous nous retrouvons pour examiner les performances du premier semestre de l'année en cours. Brazzaville a été choisie pour la tenue de ces réunions... Les résultats intermédiaires sont bons et conformes au budget retenu. Nous avons des belles prévisions de clôture pour l'exercice 2026. Henri Claude Oyima a poursuivi avec l'entrée en bourse du Groupe:

«Le Groupe BGFIBank vient de faire son entrée à la bourse de valeur et mobilière de l'Afrique centrale (BVMAC). C'est une très bonne nouvelle pour le marché financier de la sous-région. C'est la première partie de la capitalisation du marché financier. Nous sommes en train de mettre en place la deuxième partie après le conseil et l'assemblée générale qui se sont tenus à Libreville (Gabon). Nous avons introduit le dossier au niveau de la COSUMAF (Commission de surveillance du marché financier) pour avoir le numéro qui nous permettra de lancer la deuxième partie qui est la plus importante. Nous avons mobiliser près de 45 milliards de Francs Cfa et pour la deuxième partie nous envisageons mobiliser près de 80 milliards de Francs Cfa», a révélé le président directeur gé-

ral du Groupe BGFIBank, en adressant au public congolais un message de confiance: «Je continue à dire à nos clients qu'ils ont affaire à un Groupe sérieux, qui a la bonne gouvernance, dont les risques sont bien maîtrisés. Le Groupe a plus de 7 milliards de total bilan. C'est un acteur important sur le marché financier de notre sous-région». Clôture des travaux, Jean Dominique Okemba a invité la direction générale de la banque à poursuivre avec détermination la mise en œuvre des orientations arrêtées. «Le Conseil d'administration demeurera attentif à la mise en œuvre effective des décisions adoptées aujourd'hui, conformément à sa mission de supervision stratégique. Le véritable enjeu demeure l'atteinte des objectifs de fin d'exercice dans le respect permanent des exigences prudentielles réglementaires et des standards de gouvernance du Groupe. Notre ambition ne consiste pas uniquement à réaliser de bons résultats. Elle consiste surtout à bâtir une banque toujours plus résiliente, plus performante, plus innovante et plus exemplaire en matière de gouvernance», a-t-il rassuré.

15 AOÛT
1960-2026

Bonne fête de
**L'INDÉPENDANCE
DU CONGO**

66 ans

Le Congo de demain
se dessine avec
notre regard d'aujourd'hui.

AGRICULTURE

Deuxième édition de la foire agricole

La cérémonie d'ouverture, mercredi 5 août 2026 à Bambou Mingali (district d'Ignié), a connu la présence des ministres centrafricain et malien de l'Agriculture, ainsi que du représentant du ministère de l'Agriculture et des affaires rurales de la République populaire de Chine, témoignant de l'intérêt croissant porté à cette initiative congolaise. La grande foire agricole du Congo confirme l'ambition du Gouvernement de faire de l'agriculture un pilier de la diversification économique et de la souveraineté alimentaire.

Cette foire annuelle met en lumière les produits agricoles congolais, tout en favorisant les échanges, les partenariats et les innovations dans le domaine. Le préfet de Djoué-Léfini a rappelé que son département à la vocation de devenir un territoire de production, de commercialisation, de transformation et de création de richesse. Pour lui, cette foire n'est pas seulement une exposition agricole; «elle est une véritable alchimie de la richesse nationale; elle est une chaîne d'union du Congo qui célèbre le travail», a-t-il déclaré. Dans son discours, Léonidas Carel Mottom Mamoni a sollicité l'appui du Président de la République, afin que soit engagée une étude en vue de l'élaboration du plan d'aménagement et de développement du département du Djoué-Léfini.

Le ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Paul Valentin Ngobo, a rappelé que la tenue de cette foire avant les festivités du 15 août traduit «un

choix politique, économique et une ambition nationale». Selon lui, la manifestation incarne la volonté de bâtir «un Congo plus productif, plus prospère et plus souverain», en valorisant l'agriculture, l'élevage, la pêche et la transformation locale. Après la visite des différents pavillons thématiques, le Chef de l'Etat, s'est dit comblé de la deuxième édition de la grande foire agricole du Congo. Il a regretté le fait qu'il n'ait pas beaucoup vu les expositions des parlementaires. «J'avais pourtant lancé la directive pour que chaque parlementaire ait une activité agricole. Je sais qu'il y a des initiatives qui existent, mais il faut que les parlementaires viennent exposer pour qu'on sente que tout le peuple s'est lancé dans ce vaste mouvement de développement agricole». Le Chef de l'Etat a confirmé la tenue de cette foire agricole, chaque année, à la même date. «Une façon d'annoncer aussi la marche vers l'indépendance agricole. Je sors de



Pendant la visite des pavillons cette foire très satisfait», a-t-il affirmé.

A noter que cette deuxième édition se distingue par plusieurs innovations majeures. Outre l'amélioration des infrastructures, le renforcement des capacités de stockage et de conservation des produits périssables, l'événement accorde une place inédite à la jeunesse. Des espaces de loisirs et de démonstration ont été aménagés, afin de permettre aux enfants et aux élèves de découvrir concrètement les métiers agricoles, l'élevage, la pisciculture et les différentes productions nationales. Le transport des produits agricoles a été subventionné par le Gouvernement à l'effet de faciliter la participation des producteurs de tous les départements et de garantir des prix accessibles aux consommateurs.

Elle se distingue également par l'organisation des journées départementales, l'académie de l'entrepreneuriat agricole destinée aux jeunes de 18 à 40 ans, ainsi que par une compétition visant à désigner le département champion de la souveraineté alimentaire. Les seize pavillons thématiques mettent en valeur l'environnement, l'élevage, la pêche, les technologies agricoles, l'agro-industrie, les terroirs, la restauration, la gouvernance agricole et les activités culturelles. Les premiers visiteurs n'ont pas caché leur satisfaction. Producteurs et exposants saluent une organisation plus structurée et un site mieux aménagé que lors de la première édition.

Cyr Arnel YABBAT-NGO & Gaule D'AMBERT

Editorial

Indépendants ?

Président de la République a eu la bonne idée de rappeler que ce que nous disons doit être suivi d'effet. Et que nos intentions les plus ferventes se heurteront toujours à la dureté de la réalité. Oui : proclamer que l'indépendance n'est pas seulement le fait de couper des entraves historiques ou diplomatiques ; elle doit être nourrie par le concret de la vie. Parler est un fait, mais proclamer que nous devons produire nous-mêmes ce que nous consommons pour être véritablement indépendants ne s'arrête pas là. Chaque année, nous importons en masse ce que nous mangeons, alors que l'étendue de nos terres est insolente de disponibilité. Depuis le temps que nous le scandons, nous devrions avoir intériorisé qu'acheter à tout-va, jusqu'à la moindre aiguille alors que nous parlons de nous développer, et même de le faire à cadence soutenue, ne veut rien dire si nous lançons des slogans et que nous dormons le ventre vide.

La fête de l'indépendance, le 15 Août, va entrer dans le rituel de la répétition. Cette année encore, nous nous gargariserons de belles paroles, à défaut d'une conscience nationale qui soit autre chose que des slogans de soutien au Président de la République et à sa majorité. Nous ne sommes visiblement pas encore sevrés de l'asoviétisation des esprits ; nous continuons à tout attendre de l'Etat. Et dans cet esprit, même le producteur de manioc, de banane ou de safou en viendra bientôt à réclamer un droit d'entrée dans le Plan national de développement. Déjà handicapée par un manque visible d'infrastructure, la production de haricot ou de banane continuera à pourrir sur pied.

Nous le disions la semaine passée : qu'est-ce qui distinguera cette année de l'année dernière ? Le Président de la République a eu la présence d'esprit de rappeler les projets non-aboutis de notre candeur révolutionnaire. « Autosuffisance alimentaire d'ici à l'an 2000 » : il n'en a rien été, 26 ans plus tard. Nous n'en prenons pas même le chemin. Nous aurons beau nous gaver de slogans, nous continuerons à marquer le pas tant que notre agriculture en restera à ne pas nous nourrir à grande échelle. Un peuple qui ne produit pas ce qu'il consomme n'est pas libre. Puisque nous ne produisons pas ce que nous mangeons, nous ne sommes pas libres. L'indépendance en battant le pavé, nous connaissons, il nous faut maintenant passer aux foires agricoles effectives et à l'engagement du secteur privé congolais dans l'agriculture.

Albert S. MIANZOUKOUTA

SENAT

Jean Olessongo Ondaye dénonce les réseaux mafieux des passeports

Le 8 août 2026, le Gouvernement répondait aux sénateurs lors d'une séance de questions orales avec débats portant sur le quotidien des Congolais. La discussion a notamment porté sur l'harmonisation des pensions calculées à partir de la valeur du point d'indice fixée à 300 FCFA pour tous les retraités de la Caisse de retraites des fonctionnaires, ainsi que sur les difficultés d'obtention des passeports, les problèmes d'électricité et d'eau, les pénuries de carburant, les transports, la préservation de l'environnement et la situation de la SOPECO. Les travaux étaient présidés par Pierre Ngolo, président de la chambre haute du Parlement.

Pour cette première séance depuis la formation du nouveau Gouvernement, quatorze sénateurs ont interrogé seize ministres dont deux étaient absents. Pensions: une mesure jugée difficile à mettre en œuvre. Concernant l'harmonisation des pensions, le Premier ministre a indiqué que l'impact financier de cette réforme est estimé à 2 milliards 700 millions de FCFA. Anatole Collinet Makosso estime toutefois que les conditions de sa mise en œuvre ne sont pas réunies, dans un contexte où les équilibres macroéconomiques restent fragiles. Selon lui, augmenter la valeur indiciaire reviendrait à viser l'objectif du Gouvernement : rendre

le paiement des pensions aussi régulier que celui des salaires dans les administrations relevant des budgets de transfert.

Passeports: des difficultés attribuées à des réseaux mafieux

Sur la question des passeports, le ministre de l'Intérieur a expliqué aux sénateurs les difficultés rencontrées par les Congolais pour obtenir ce document, désormais considéré comme un luxe au Congo. Il a affirmé que ce problème serait notamment dû à certains compatriotes ayant organisé des réseaux mafieux liés à la vente de passeports clandestins. «Nous avons fini par les arrêter, y compris



Pierre Ngolo

leurs commanditaires. À cela, il faut ajouter d'autres aléas structurels qui ont perturbé la relation entre le Gouvernement et la société allemande fournissant les passeports», a-t-il déclaré. Selon les informations communiquées, le Gouvernement a versé un acompte d'un montant chiffré en milliards, permettant l'obtention de 100.000 passeports et de 330.000 cartes nationales d'identité. Le ministre a précisé que le premier lot de 25.000 passeports doit arriver au Congo au début du mois de septembre,



Jean Olessongo Ondaye

tandis que le second lot est attendu à la fin décembre 2026. Le ministre a aussi évoqué une dette interne : celle de satisfaire 54.000 demandeurs dont les passeports ont été payés, mais non produits. Il a annoncé la mise en place de nouveaux mécanismes de paiement, destinés à permettre à la société allemande de recevoir l'argent en temps utile.

Sécurisation des paiements et lutte contre les dérives

Pour mieux encadrer la

vente des passeports, le Gouvernement a ouvert un compte séquestre auprès d'une banque de la place, afin de sécuriser les fonds issus de la vente. Le dispositif prévoit d'installer des guichets dans les lieux de production, de sorte qu'aucun agent de l'immigration ne touche l'argent.

Le ministre a également condamné la vente illicite de pièces d'état-civil. Il a déclaré avoir découvert, pendant qu'il travaillait à la résolution de la crise du passeport, l'existence d'une autre indélicatesse: des pratiques de corruption et de trafic portant sur des documents officiels.

Parmi les acteurs impliqués, il a cité des agents de mairies, ainsi que ceux travaillant dans les administrations des sous-préfectures et au sein des communautés urbaines, accusés d'avoir formé des complicités permettant la vente illégale de documents officiels.

Enfin, Jean Olessongo Ondaye a rappelé que la falsification et le trafic des actes d'état-civil constituent un problème grave. «Vendre un acte d'état-civil, c'est comme vendre la nationalité congolaise à ceux qui offrent le plus. C'est un dé-

lit qui sera qualifié et puni comme tel», a-t-il conclu.

Électricité et eau: des problèmes structurels

Sur les coupures d'électricité, le ministre Bruno Jean Richard Itoua a indiqué que la situation s'explique par des difficultés structurelles touchant l'ensemble du secteur, notamment la production. Aujourd'hui, le Congo produirait 660 mégawatts, alors qu'il faudrait 3.000 mégawatts. Le pays dispose de 500 mégawatts installés, ce qui représenterait un gap de 2.500 mégawatts à combler.

Le ministre a ajouté que la distribution et la commercialisation posent également problème, ainsi que la gouvernance et la gestion financière de la société. Il a affirmé que deux ans ont été fixés pour obtenir une amélioration substantielle, aussi bien dans les grandes villes que dans les zones rurales.

Concernant l'eau, il a indiqué que la production reste inférieure aux besoins estimés, soit 365.000.000 m³. Actuellement, le pays produirait environ 252.900.000 m³, selon ses explications.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

Programme de Restauration et Renforcement
des Moyens de Subsistance (PRRMS)

DATE DE SORTIE DU PROGRAMME DE DRAINAGE DES EAUX PLUVIALES DE BRAZZAVILLE - PHASE 2



Brazzaville : formations qualifiantes et plans d'affaires pour les personnes affectées par le projet de drainage de Brazzaville

Le Programme de restauration et de renforcement des moyens de subsistance (PRRMS) entre dans sa phase opérationnelle d'accompagnement des personnes affectées par le projet de drainage des eaux pluviales de Brazzaville. À partir du lundi **3 août 2026**, les bénéficiaires entament les formations qualifiantes et les sessions d'appui au montage et appropriation des plans d'affaires des activités génératrices de revenus (AGR).

Cette étape fait suite à l'atelier de clôture du PALE et de lancement officiel du PRRMS, tenu le **30 avril 2026** à Brazzaville. À cette occasion, la représentante de l'AFD a rappelé que « **sans restauration effective des moyens de subsistance, l'indemnisation seule ne suffit pas à garantir la durabilité des résultats** ». C'est cette exigence que traduit le dispositif engagé aujourd'hui.

En amont des formations, des visites des centres présélectionnés ont été organisées du **9 au 13 juillet 2026**, avec la participation des PAP concernées. Les futurs apprenants ont ainsi pu apprécier eux-mêmes les conditions d'accueil, le plateau technique, l'accessibilité des lieux et leur proximité avec les domiciles. Sept centres ont été retenus à l'issue de ces visites. Ils accueilleront les bénéficiaires dans plusieurs filières : conduite automobile, coupe-couture, coiffure-esthétique, pâtisserie et restauration, ainsi que les métiers du bâtiment (électricité, menuiserie, carrelage, soudure et plomberie).

Les PAP porteuses d'AGR suivent en parallèle des sessions de formation au

montage des plans d'affaires. Il s'agit de transformer les idées d'activités déjà recensées en dossiers structurés et chiffrés, présentables devant la commission de validation. Ces sessions se dérouleront du **3 au 29 août 2026**, en six vagues d'environ cinquante bénéficiaires chacune.

Chaque vague suit trois jours de formation en salle, puis une phase de coaching individuel. Au terme du parcours, le bénéficiaire doit disposer d'un plan d'affaires finalisé, condition d'accès à la commission de validation. Selon le calendrier prévisionnel, la première vague pourrait y être présentée dès le **lundi 10 août 2026**.

Les deux volets poursuivent le même objectif : permettre aux ménages affectés de retrouver une activité et un revenu après le déplacement. Le programme y associe une qualification professionnelle, un projet économique chiffré et un accompagnement rapproché jusqu'au démarrage de l'activité.

Le PRRMS rappelle par ailleurs son engagement en faveur d'un environnement d'apprentissage sûr et respectueux, et applique une politique de **tolérance zéro** contre les violences basées sur le genre, l'exploitation, les abus sexuels et le harcèlement sexuel.

Pour suivre les prochaines étapes et les activités de terrain, le public est invité à consulter le site officiel www.prrms-dggt.cg et à s'abonner aux pages du Programme de Drainage des Eaux Pluviales de Brazzaville - Phase II sur Facebook, LinkedIn, Instagram et WhatsApp.

+33 9 71 29 96 94 | +237 670 89 99 43 | +242 06 744 59 22

contact@prrms-dggt.cg



www.prrms-dggt.cg

CATHOLIC RELIEF SERVICES – MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

130 100 moustiquaires pour renforcer la protection des femmes enceintes et des jeunes enfants contre le paludisme



Face à un paludisme qui continue de toucher durement les femmes enceintes et les jeunes enfants en République du Congo, un premier lot de 130 100 moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action (MILDA) a été réceptionné à Pointe-Noire. Destinées à la distribution de routine dans les structures de santé, ces moustiquaires contribueront à renforcer la protection des populations les plus vulnérables à cette maladie, qui demeure l'une des principales causes de morbidité dans le pays. Cette opération s'inscrit dans le cadre du 7^e cycle de subvention (GC7) du Fonds mondial, mis en œuvre par Catholic Relief Services (CRS) en étroite collaboration avec le Ministère de la Santé et de la Population et ses partenaires.

Véritable barrière physique et chimique contre les piqûres de moustiques, la moustiquaire imprégnée d'insecticide à longue durée d'action (MILDA) demeure l'un des moyens de prévention les plus efficaces. Elle protège notamment contre les piqûres de l'Anophèle femelle, moustique vecteur du paludisme, contribuant ainsi à réduire le risque de transmission de la maladie. Réceptionné à l'entrepôt de la Centrale d'Achat des Médicaments et Produits de Santé (CAMEPS) de Pointe-Noire, ce premier lot a fait l'objet de contrôles de conformité portant notamment sur les quantités

livrées et les documents d'expédition avant son stockage. Cette opération a été conduite conjointement par les équipes logistiques de CRS, du Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP), de la CAMEPS et de Caritas Congo, témoignant de la forte collaboration entre les acteurs engagés dans la lutte contre le paludisme.

Les moustiquaires seront distribuées gratuitement aux femmes enceintes lors des consultations prénatales, ainsi qu'aux enfants de moins de deux ans fréquentant les structures de santé publiques et confessionnelles. Cette distribution de routine vient compléter les campagnes de distribution de masse organi-

sées tous les deux ans, dont la dernière a été menée en 2025, afin d'assurer une large couverture des ménages. Elle permet ainsi de maintenir un niveau élevé de protection chez les populations les plus vulnérables entre deux campagnes.

Cette première livraison représente un quart des 520 000 moustiquaires attendues en 2026 dans le cadre du projet GC7. Les prochaines livraisons permettront de poursuivre l'approvisionnement des structures sanitaires à travers le pays afin de répondre aux besoins des femmes enceintes et des jeunes enfants. Au-delà de leur disponibilité, l'efficacité des moustiquaires repose sur leur utilisation sys-



Photo du gestionnaire des entrepôts à CRS lors du contrôle des ballots de MILDA, dans l'entrepôt de la CAMEPS de Pointe-Noire



Photo du déchargement des MILDA vers l'entrepôt de la CAMEPS de Pointe-Noire

tématique. Utilisées chaque nuit, elles constituent un moyen simple mais essentiel de prévenir le paludisme et ses formes graves, en particulier chez les femmes enceintes et les jeunes enfants.

Alors que le pays poursuit ses efforts pour réduire le poids du paludisme, le renforcement de la chaîne d'approvisionnement en moustiquaires apparaît comme un maillon essentiel de la réponse nationale. La mobilisation conjointe du Ministère de la Santé et de la Population, de Catholic Relief Services (CRS), et de tous les partenaires de mise en œuvre illustre une volonté partagée de protéger durablement les femmes, les enfants et l'ensemble des communautés exposées à cette maladie qui continue de représenter un lourd fardeau sanitaire en République du Congo.

L'équipe de
rédaction de CRS.

PARLEMENT

Anatole Collinet Makosso a présenté les orientations budgétaires pour les trois prochaines années

Les deux chambres du Parlement ont organisé, le 7 août 2026, des débats d'orientation budgétaire avec le Gouvernement d'Anatole Collinet Makosso, autour des grandes options de la politique budgétaire pour les trois prochaines années. Ces séances étaient présidées par Alfred Opimbat, premier vice-président de l'Assemblée nationale, et Pierre Ngolo, président du Sénat.

L'orientation budgétaire à moyen terme 2027-2029 s'aligne sur le programme d'action du Gouvernement (PAG), qui reprend les dix priorités du projet de société du Chef de l'Etat, «L'accélération de la marche vers le développement». Ce cadre budgétaire, outre les objectifs d'accélérer le rythme de désenclavement et de renforcer la croissance économique, vise à garantir la soutenabilité financière de l'Etat, réduire la dépendance aux ressources pétrolières, améliorer la sincérité budgétaire et faire du budget programme un véritable outil de gestion public. Pour réaliser ces objectifs, les principales orientations de l'action de l'Etat pour les trois prochaines années sont les suivantes: renforcement de la mobilisation des recettes et élargissement de l'assiette fiscale; maîtrise et rationalisation de la dépense publique; restauration de la crédibilité budgétaire; consolidation des excédents budgétaires sur toute la période; renforcement de la gestion de la trésorerie et de la dette intérieure; renforcement de la performance et de la responsabilisation

des gestionnaires des programmes budgétaires; réduction et optimisation de la dette publique; optimisation de la gestion des risques budgétaires, etc. Le Gouvernement promet de poursuivre sa politique de lutte contre la vie chère à travers divers mécanismes, notamment l'application du taux réduit sur les biens de première nécessité, le renforcement de la concurrence et l'amélioration de la productivité des filiales locales. Pour Anatole Collinet Makosso, l'orientation budgétaire à moyen terme est donc claire. Il s'agit de consolider les grands équilibres macroéconomiques et budgétaires, de poursuivre les désendettements publics et de favoriser le renforcement d'une croissance économique durable et inclusive. Le Premier ministre a également parlé de l'apurement de la dette intérieure. «Le Gouvernement va accélérer l'apurement de la dette commerciale intérieure, afin d'inciter les opérateurs économiques à redynamiser leurs activités», précisant qu'une attention sera accordée aux investissements publics et aux infrastructures utiles, ainsi



Anatole Collinet Makosso

qu'à la diversification de l'économie. Pour lui, l'un des secteurs qui devra requérir une orientation intelligente des ressources, est celui de la défense et de la sécurité.

Les modalités de réalisation de ces objectifs

La trajectoire des recettes serait assurée tant par les recettes fiscales que pétrolières. Elles augmenteraient à un rythme annuel moyen de 3,6% et s'établiraient à 2970 milliards 900 millions en 2027, à 3060 milliards 100 millions en 2028 et se situeraient à 3187 milliards 700 millions en 2029. Les recettes pétrolières s'établiraient en moyenne à 1268 milliards 700 millions de FCfa et les recettes issues de la vente du gaz à 90 milliards 600 millions de FCfa.

La rationalisation des charges de fonctionnement des services publics devrait permettre de dégager des marges budgétaires nécessaires au renforcement des dépenses sociales et d'investissement. S'agissant des dépenses, celles du personnel progresseraient de 467 milliards 700 millions FCfa (2027), 502 milliards 900 millions FCfa (2028) et 540 milliards 800 millions FCfa (2029); les dépenses des biens et services passeraient de 259 milliards 700 millions FCfa (2027), 277 milliards 100 millions FCfa (2028) et 295 milliards 700 millions FCfa (2029); les dépenses de transfert se fixeraient à 642 milliards 800 millions FCfa (2027), 658 milliards 800 millions FCfa (2028) et 675 milliards 300 millions FCfa (2029).

Cyr Armel YABBAT-NGO

LEKOU MOU

Laministre Mboukou-Kimbatsa Goma remercie les électeurs de Mayéyé

Après l'élection présidentielle, scrutins des 12 et 15 mars derniers donnant victorieux le candidat Denis Sassou-Nguesso, avec 94,82% des suffrages exprimés, la ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, commissaire politique de la fédération du MAR-Lékoumou dans le département de la Lékoumou et directrice de campagne adjointe à Mayéyé lors de la présidentielle, est allée remercier les populations de ce district pour leur vote massif en faveur du candidat de la majorité présidentielle et leur témoigner son amour et toute sa satisfaction pour les résultats obtenus.

Son arrivée dans la Lékoumou n'était pas de tout repos. Elle est directement passée à l'action. La ministre est restée du 5 au 10 août 2026 sur le terrain malgré la difficulté, sans se fatiguer. Bien au contraire, la détermination y était encore, si cela ne dépendait que d'elle. Tout a commencé à Mayéyé. Infatigable, elle a parcouru les 24 villages que compte le district et les quatre quartiers de Mayéyé centre, pour remercier les populations pour avoir porté leur dévolu sur le Président Denis Sassou-Nguesso. Une vraie démonstration sur sa capacité de mobilisation, dans un district presque déjà conquis à sa cause. Les populations très mobilisées lui

ont, non seulement réservée un accueil chaleureux, mais aussi témoigné leur soutien au Président de la République. La liesse, l'enthousiasme, la ferveur et la détermination étaient totales. Les banderoles pavoisées aux couleurs du Mouvement action et renouveau (MAR), son parti politique, et ses effigies étaient partout visibles, à l'image des actions qu'elle ne cesse de multiplier et qui suscitent l'admiration générale. D'où la grande mobilisation constatée partout où elle est passée. Pour la ministre, la victoire du Président de la République est un plébiscite. «Merci», a-t-il déclaré, tout en disant sa satisfaction. Par cette victoire, la ministre



L'accueil était chaleureux

pense qu'il s'agit là d'une adhésion de la population au programme de société du Président de la République. «C'est un homme qui rassure». A Komono, elle est allée visiter le site d'implantation du verger de café du Président de la République. «C'est le premier agriculteur congolais qui montre à sa population le chemin pour que nous soyons définitivement dans l'autosuffi-

sance alimentaire. Nous venons sur ce site pour proclamer que le grand agriculteur va désormais lancer pour lui à titre privé le café dans le district de Komono», a-t-elle affirmé. Le 9 août, la ministre a participé au culte religieux à Bambama, au temple évangélique qu'elle a rénové.

Cyr Armel YABBAT-NGO

COUP D'OEIL EN BIAIS

Le Président Sassou persiste: objectif, la souveraineté alimentaire

Un lecteur a noté et mis en relief les petites phrases du chef de l'Etat après avoir lancé, mercredi 5 août 2026, la deuxième édition de la Grande foire agricole du Congo (GFAC), à Bambou Mingali, dans le tout nouveau département du Djoué-Léfini. Le Président Denis Sassou-Nguesso a concédé que son mot d'ordre «d'autosuffisance alimentaire d'ici à l'an 2000», fixé au début des années 1980, s'était soldé par un échec global. Le pays dépend toujours en grande partie des importations alimentaires pour nourrir ses quelque 6 millions d'habitants. Malgré les retards pris depuis cet horizon initial, le chef de l'Etat congolais a encore martelé l'objectif de la souveraineté alimentaire, peut-être d'ici à l'an 2050. Mais face à la réalité du terrain, de nombreux citoyens et observateurs craignent que les initiatives du pays dans le domaine agricole ne ressemblent qu'à des opérations de communication politique, pas à des solutions durables.

Les correcteurs du BEPC dans la galère à Brazzaville

Le report de la correction du BEPC, session de juin 2026, prévue pour le 19 juillet à Brazzaville, cause des soucis. Les enseignants venus de l'intérieur du pays se fâchent. Ils manquent d'argent pour rester sur place. Ils ne sont pas pris en charge et doivent supporter eux-mêmes les frais de logement et de nutrition. La situation est compliquée. Le blocage serait dû à un manque de financement, ce qui constitue une situation critique qui les pénalise. La tension et le mécontentement gagnent aussi les candidats dans l'attente prolongée des résultats. Cela perturbe aussi le calendrier officiel.

La grève des hôpitaux généraux relancée

Tous les hôpitaux généraux du pays ont relancé, jeudi 6 août 2026, leur mouvement de grève générale illimitée suspendu en février 2026, avec service minimum. À l'origine de cette décision prise par certains syndicats des travailleurs des structures concernées, figurent les arriérés de salaire persistants et d'autres revendications. Le Gouvernement avait promis de régler sa dette intérieure, mais pour l'Etat la situation devient de plus en plus incertaine. Certains malades sont obligés de se tourner vers d'autres formations sanitaires. Pour les patients déjà internés dans les hôpitaux en grève et leurs proches, l'incertitude s'installe. Cette grève fait craindre que des vies humaines soient en danger.

Saisie record de chichas à Brazzaville

La descente de la Police à la kermesse de Poto-Poto, (arrondissement 3), mercredi 5 août 2026, s'est soldée par la saisie de 139 chichas. C'est que l'importation, la fabrication, la distribution, la détention, la vente et la consommation de cette substance, ainsi que des cigarettes aromatisées, sont strictement interdites au Congo depuis 2022. Les narguilles saisis ont été détruits en présence du commandant territorial de la sécurité publique (CTSP) de Brazzaville et de la section de la police judiciaire du commandement territorial des forces de police de Brazzaville. Question : pourquoi, malgré les saisies et les descentes, la chicha continue-t-elle de prospérer ? La police multiplie les opérations contre les fumoirs et les bars ou espaces soupçonnés de favoriser la consommation de chicha et d'autres psychotropes. Elle opère des saisies, des établissements sont perquisitionnés et des interpellations annoncées, il n'empêche : le phénomène reste et persiste dans plusieurs quartiers de Brazzaville.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihédomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Abel Liluala
Archevêque de Pointe-Noire

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteur en chef: Cyr Armel YABBAT-NGO
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43
Secrétaire de rédaction:
Guy-Saturnin MAHOUNGOU
06 671 72 20 / 05 575.66.20
Infographie: Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial: Brazzaville:
Tel.: 06.660.75.86

Pointe-Noire: Chef de bureau
Véron Carrhol YANGA
05 6977554 / 06 6682472
Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet:
www.lasemaineafricaine.info.

ANNONCE LEGALE

Maître André POBA, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise, 377 avenue Jacques OPANGAULT, Hôtel Suite-Sweet, 1er étage, en face de l'immeuble Jean Pierre THYSTERE TCHICAYA,
Téléphone (242) 06 632 40 06/E-mail :andrenaveck9@gmail.com.

A, Suivant acte authentique reçu le vingt-deux juin deux mil vingt-six, procédé à la création de la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme: Société A Responsabilité Limitée Pluripersonnelle.

Dénomination: DIEN CONGO Sarl.

Objet: Fourniture de matériel industriel et bureautique , Transport et logistique, Mise à disposition du personnel, Bâtiment et travaux publics, et Location et vente de véhicules.

Capital : DIX MILLIONS FRANCS CFA (10.000.000).

Siège: Pointe-Noire, Centre-Ville, 2 Avenue Benoit GANONGO, REPUBLIQUE DU CONGO.

Gérance : La société est administrée par Madame **Chancie Eyade MOANDA MBONDO**, demeurant à Pointe-Noire, quartier Siafoumou. De nationalité congolaise, pour une durée de quatre (04) ans .
R.C.C.M CG-PNR- 01-2026-B12-00129

**Pour avis,
Le Notaire**

In memoriam Théodore MIERE

(19 août 1988 - 19 août 2026)

Des carnets d'un homme d'action

Chaque année, le 19 août, j'ouvre les carnets de mon père.

Le temps a passé, mais leurs pages continuent de me parler. En les relisant aujourd'hui, une constante me frappe: penser ne lui suffisait jamais.

Dans l'une de ses notes, il écrivait: «La grandeur de l'homme moderne est dans le courage et la lucidité de l'homme d'action.»

Quelques pages plus loin, il ne développe pourtant pas une théorie. Il dresse la liste de projets très concrets pour le quartier 57 de Brazzaville, au début des années 1980: la création d'un dispensaire, l'acquisition d'une ambulance, l'amélioration des équipements collectifs, l'accès à l'eau courante ou encore des opérations de salubrité.

Aujourd'hui, je comprends ce qui relie toutes ces pages.

Pour lui, une idée n'avait de valeur que si elle pouvait devenir une réalisation utile.

Un dispensaire, c'était un accès aux soins de proximité.

Une ambulance, une réponse à l'urgence.

L'eau courante, une condition essentielle de la santé publique.

Les opérations de salubrité, une manière de prévenir les maladies, avant même qu'elles n'apparaissent.

Ensemble, ces projets dessinaient une même ambition: améliorer durablement les conditions de vie des habitants. Cette vision ne s'est pas arrê-



tée à son engagement local. Quelques années plus tard, il poursuivra son action au ministère de la Santé et des Populations, où il exercera notamment les fonctions de conseiller du ministre chargé des Relations et de la coopération Nord-Sud. En poursuivant le classement de ses archives, je suis également frappée par la cohérence de son parcours.

Son mémoire de Sciences politiques, option Philosophie, interrogeait déjà les fondements de l'action publique, la responsabilité des décideurs et les conditions de l'engagement.

Il prolongeait cette réflexion en s'intéressant aux conditions concrètes d'amélioration de la santé des populations. Il y défendait notamment la valorisation de la médecine traditionnelle, tout en soulignant la nécessité de lutter contre les pratiques dangereuses suscep-

tibles de mettre en péril la vie et la santé des individus.

Il ne s'agissait pas d'opposer les savoirs.

Il s'agissait de les mettre au service des populations.

Les carnets, les travaux universitaires, les projets de terrain et les responsabilités exercées au ministère apparaissent aujourd'hui comme les différentes expressions d'une même conception de l'engagement.

Au fond, mon père ne pensait pas seulement la santé.

Il pensait déjà ce que nous appellerions aujourd'hui un écosystème de santé, où les soins, la prévention, les infrastructures, l'environnement, les savoirs et les coopérations contribuent ensemble au bien-être des populations.

Aujourd'hui, je comprends que ses carnets ne conservent pas seulement des réflexions.

Ils gardent la trace d'une manière d'habiter l'engagement.

Penser les besoins. Organiser les réponses. Agir avec les autres.

Plus de trente-cinq ans après leur rédaction, ces carnets continuent de poser une question profondément actuelle: comment transformer une idée en une réalisation utile au bien commun?

Peut-être est-ce là le plus bel héritage que mon père m'a transmis.

Penser. Organiser. Agir.

Trois verbes qui, chez lui, ne se séparaient jamais.

Théodora MIERE

Titulaire d'un Office notarial MAKOSSO LASSI
Sis Boulevard Denis SASSOU NGUESSO
1er étage Immeuble abritant le Restaurant « JAIPUR »
En face de Congo Telecom, Centre-ville
Brazzaville (République du Congo)
Tél. : 00 (242) 04 423 14 44, B.P. : 1444
E-mail : officemakossolassi@gmail.com

DISSOLUTION ANTICIPEE ET NOMINATION D'UN LIQUIDATEUR

DE LA SOCIETE DENOMMEE
« COMPLEXE INDUSTRIEL ET CERAMIQUE DE MAKOUA »
En sigle « CICMA S.A »

Société Anonyme au capital de 3.846.153.846 FCFA
Siège social à Makoua, Département de la Cuvette
République du Congo
RCCM : OW-RCCM-026-M002

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du **18 novembre 2025** par Maître **Félix MAKOSSO LASSI**, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville EDT-la Plaine le **09 février 2026 sous folio 025/33 n° 0747**, les actionnaires de la société **COMPLEXE INDUSTRIEL ET CERAMIQUE DE MAKOUA » en sigle « CICMA S.A »**, société anonyme au capital de 3.846.153.846 Francs CFA, ayant son siège social à Makoua, département de la Cuvette, ont décidé de la dissolution anticipée de ladite société.

Maître **Félix MAKOSSO LASSI**, Notaire en la résidence de Brazzaville, titulaire d'un Office sis à Brazzaville (République du Congo), Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, 1er étage Immeuble abritant le Restaurant « JAIPUR » face de Congo Telecom, Centre-ville ;

A été désigné en qualité de liquidateur de ladite société.

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Grande Instance d'Owando, département de la Cuvette en date du **14 juillet 2026**.

Mention modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) a été effectuée au Greffe du Tribunal de Grande Instance d'Owando en date du **14 juillet 2026** sous le numéro **Ow-RCCM-026-M10**.

Fait à Brazzaville, le 03 aout 2026

POUR INSERTION LEGALE

LE LIQUIDATEUR,
Me Félix MAKOSSO LASSI
Notaire

Cour d'Appel d'Owando
Tribunal de Grande Instance d'Owando

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

Cabinet de Monsieur le Greffier en chef,
Chef de Greffe

N°003/C.A.O/T.G. O/cab-CG/CG/2026

INSERTION LEGALE

De la dissolution anticipée de la société **COMPLEXE INDUSTRIEL ET CERAMIQUE DE MAKOUA en sigle « CICMA S.A »**, au capital de 3.846.153.846 FCFA dont le siège social est sis à Makoua dans le département de la Cuvette ;

Immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) sous le numéro **RCCM OYO-C.G-OYO-12-B-107 du 15 mars 2012 ;**

Au terme du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire de ladite société du **18 novembre 2025**, les actionnaires ont délibéré et adopté les résolutions sur la dissolution et sa liquidation.

En conséquence, vu les dispositions des articles 200, 206, 207 et 737 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, le Tribunal de Grande Instance d'Owando a procédé à l'immatriculation au RCCM de ladite société en date du 14 juillet 2026 sous le n°**OW-RCCM-026-M002** aux fins de la dissolution de ladite société. /

Fait à Owando le 14 juillet 2026

Le Greffier en chef
Maître Jean Mathieu NGONOUNA NDZELI

BENIN

L'ancien chef de l'Etat Patrice Talon élu président du Sénat

Patrice Talon, l'ancien chef de l'Etat, a été désigné président du Sénat béninois, la chambre haute du Parlement, pour un mandat de cinq ans, le 6 août 2026 à Porto-Novo. Il revient ainsi sur la scène politique, moins de trois mois après son départ du pouvoir. Ancien président de l'Assemblée nationale, Louis Vlavonou a été élu vice-président de la Chambre. L'ancien ministre de l'Intérieur, Alassane Séidou, devient, lui, rapporteur, avec pour suppléante l'ancienne ministre du Travail, Adidjath Mathys.

L'ancien chef de l'Etat fait ainsi son retour en politique par la porte du Sénat, une intention que beaucoup lui prêtaient déjà lorsqu'il avait révisé la Constitution l'année dernière. «Je donnerai le meilleur de moi-même. Nous avons tous vécu depuis quelques jours une ambiance extraordinaire qui a gommé nos différences. Face à cette responsabilité, nous devons œuvrer comme une famille, comme des amis, pour le renforcement de l'unité nationale, de la paix et de la démocratie», a déclaré ce dernier, juste après son élection. Le vote s'est déroulé à huis clos et à bulletin secret. Seul candidat à la présidence de l'institution, Patrice Talon a obtenu 24 voix sur 25 votants, contre un bulletin blanc et aucune voix contre, résultat qui traduit «un désir d'unanimité» autour du bureau, selon un sénateur. «Le bureau d'âge proclame président du Sénat Monsieur Patrice Talon», a annoncé l'assesseur du jour, Charles Toko, en proclamant les résultats. Fondateur du parti d'opposition Les Démocrates, l'ancien Président Boni Yayi était le seul adversaire avec lequel Patrice Talon aurait pu livrer un véritable



Patrice Talon

match. Il ne disposait toutefois pas d'un soutien réel parmi les membres du Sénat, qui ne sont pas élus, mais désignés. Boni Yayi n'a donc pas concouru pour la présidence du Sénat et Patrice Talon a, ainsi, été élu sans difficulté. Ses adversaires le soupçonnaient d'avoir créé cette institution pour en faire son point de chute après son départ du pouvoir. Moins de trois mois après avoir quitté la présidence le 24 mai 2026, le voilà donc désormais de retour sur la scène politique en tant que troisième personnage de l'Etat dans l'ordre protocolaire,

après le président et la vice-présidente de la République. Patrice Talon a salué l'esprit de consensus autour du règlement intérieur. Lors de l'installation du Sénat, la doyenne d'âge avait déclaré : «Nous devons donner au Sénat ses premières marques en restant objectifs dans nos démarches et nos dé-

cisions». Selon la loi, le Sénat, qui se réunit quatre fois par an en session ordinaire, a pour mission de réguler la vie politique. Il peut aussi suspendre ou retirer un droit civique ou politique aux élus, à l'exception du Chef de l'Etat et des présidents de l'Assemblée nationale et du Conseil économique et social. Patrice Talon le définit quant à lui comme une chambre de sagesse, de conseil, de conciliation et d'apaisement. Ne pas y siéger, dit-il, est une faute.

Alain-Patrick MASSAMBA

TCHAD

La COSADT demande le retour à la CPI

La Coalition pour sauver la démocratie au Tchad (COSADT), regroupement de partis politiques d'opposition, a appelé, le week-end dernier, à N'Djamena, les autorités à reconsidérer leur décision de retrait de la Cour pénale internationale (CPI) et à prendre des mesures d'apaisement, notamment en faveur des responsables et militants politiques détenus.



Les responsables de la Coalition pour sauver la démocratie

Face aux journalistes, les responsables de cette plateforme de l'opposition ont notamment demandé au chef de l'Etat d'accorder une grâce présidentielle aux prisonniers politiques. Parmi les personnes citées figure Succès Masra, leader du parti Les Transformateurs, condamné le 9 août 2025, à vingt ans de prison dans l'affaire Mandakaou, pour diffusion de messages jugés haineux. La COSADT réclame également la libération des membres du Groupe de concertation des acteurs politiques (GCAP), condamnés à huit ans d'emprisonnement pour association de malfaiteurs et troubles à l'ordre public. Pour la coalition, ces mesures constitueraient un geste susceptible de contribuer à la décrispation du climat politique et à l'apaisement de la société tchadienne.

Interrogé par les journalistes, le coordonnateur de la COSADT, Izadine Ahmat Tidjani, a justifié la position de son organisation par la multiplication, selon lui,

des arrestations arbitraires et des situations d'impunité dans le pays. «Pour nous, en tant que Tchadiens qui subissons, de jour en jour, l'impunité, les arrestations arbitraires, nous n'avons que la CPI comme recours», a-t-il déclaré, appelant ainsi les autorités à revoir leur décision concernant cette juridiction internationale.

Le responsable de la coalition dénonce également la détention prolongée de plusieurs citoyens qui, selon lui, n'auraient pas encore été présentés devant un juge. «Il y a des Tchadiens qui sont là depuis quatre, cinq mois... qui n'ont jamais été envoyés devant un juge», a-t-il déploré, estimant que ces pratiques alimentent les tensions politiques et sociales. Au-delà de la question judiciaire, la COSADT insiste particulièrement sur le cas de Succès Masra. Pour Izadine Ahmat Tidjani, le maintien en détention de l'ancien Premier ministre constitue une perte pour la vie politique nationale.

Il estime que celui-ci pourrait davantage contribuer au développement et au débat politique tchadiens en dehors de la prison.

La coalition défend également la cause des membres du GCAP, considérant que leur incarcération prive le pays de responsables politiques capables, selon elle, de participer à la recherche de solutions aux difficultés nationales. Pour la COSADT, les responsables politiques détenus ne doivent pas être considérés comme des «ennemis de la nation». Leur libération, soutient-elle, permettrait de favoriser le dialogue entre les différents acteurs et de créer les conditions d'un apaisement durable.

En sollicitant une grâce présidentielle et le retour du Tchad au sein de la CPI, la coalition entend ainsi placer la question des libertés publiques, de l'Etat de droit et du dialogue politique au cœur du débat national.

Gaule D'AMBERT

ANNONCE LEGALE

Maître André POBA, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise, 377 avenue Jacques OPANGAULT, Hôtel Suite-Sweet, 1er étage, en face de l'immeuble Jean Pierre THYSTERE TCHICAYA, Téléphone (242) 06 632 40 06/E-mail: andrenaveck9@gmail.com.

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date à Pointe-Noire du premier avril deux mille vingt-six, répertorié au numéro 1275/ AGE 002/2026 enregistré à Pointe-Noire, Loandjili, le vingt-neuf avril de la même année, Folio 078/14 numéro 1464 ;

L'associé de la société TOPP Sarlu, Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 1.000.000 francs cfa, dont le siège est à Pointe-Noire, quartier Songolo, Zone Industrielle.

Réunis en Assemblée générale extraordinaire Conformément aux dispositions légales et statutaires, décident, de nommer à compter de ce jour Monsieur Mahamadou DOUCOURE, demeurant à Pointe-Noire, quartier Grand-Marché, de nationalité malienne, né à Bamako, le vingt et un avril mil neuf cent quatre-vingt et un comme nouveau gérant de la Société TOPP Sarlu pour une durée indéterminée.

Et après avoir pris connaissance du rapport de la gérance sur certaines opportunités d'affaires qui s'offrent à la société, se prononce conformément aux dispositions légales et statutaires d'adopter à l'objet social à compter de ce jour l'activité ci-après.

• Production et vente de gaz (Oxygène) ;
R.C.C.M CG-PNR- 01-2018-B13-00088.

Pour avis,
Le Notaire

ANNONCE LEGALE

Maître André POBA, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise, 377 avenue Jacques OPANGAULT, Hôtel Suite-Sweet, 1er étage, en face de l'immeuble Jean Pierre THYSTERE TCHICAYA, Téléphone (242) 06 632 40 06/E-mail :andrenaveck9@gmail.com.

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date à Pointe-Noire du dix-neuf février deux mille vingt-six, répertorié au numéro 1208/ AGE 001/2026 enregistré à Pointe-Noire, Loandjili, le vingt-quatre février de la même année, Folio 036/42 numéro 619 ;

L'associé de la société CC CONGO MINE Sarl, Société à Responsabilité Limitée Pluripersonnelle au capital de 5.000.000 francs cfa, dont le siège est à Brazzaville, quartier Moungali, 65 Rue Louingui.

Réunis en Assemblée générale extraordinaire Conformément aux dispositions légales et statutaires, décident, à compter de ce jour de la création d'un établissement secondaire dans la ville de Pointe-Noire à l'adresse ci-après :

- Boulevard Moe-MAKOSSO, en face de la Banque Congolaise Internationale en sigle BCI, quartier Grand-Marché.

Et de nommer à compter de ce jour Monsieur Issa KEITA, de nationalité malienne, demeurant à Pointe-Noire, quartier Grand-Marché, né à Bamako, le onze novembre deux mil comme gérant de l'Etablissement secondaire CC CONGO MINE et Monsieur Lassana KONATE, de nationalité malienne, né à Ségou, le trente et un décembre mil neuf cent quatre-vingt-dix, en qualité de co-gérant dudit établissement pour une durée indéterminée.

R.C.C.M CG-PNR- 01-2026-B20-00002.

Pour avis,
Le Notaire

DIOCESE DE NKAYI

Les populations de Loudima dotées d'un centre de santé polyvalent

Œuvre de l'abbé Sévère Boukaka, natif du coin, prêtre du diocèse de Kinkala en mission en Italie, le Centre médico-polyvalent de Loudima a été inauguré dimanche 2 août 2026 par Mgr François Halyday Mbouangui, évêque de Nkayi, à l'issue de la messe qu'il a présidée à l'occasion, en présence de Mgr Daniel Mizonzo, évêque émérite, et des autorités du département de la Bouenza, dont la secrétaire générale représentant le préfet Marcel Ganongo, Mme Parfaite Nkodia. Le premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS), Pascal Tsaty-Mabiala, par ailleurs député de Loudima et chef de file de l'opposition congolaise, a lui aussi rehaussé de sa présence la cérémonie d'inauguration.



Mme Parfaite Nkodia coupant le ruban en présence de Mgr François Halyday Mbouangui et de l'abbé Sévère Boukaka

Implanté à Loudima Gare, au quartier Louvila, siège social de la Fondation Abbé Sévère, le Centre médical Notre-Dame du Réconfort de Loudima va faire le bonheur des populations de la contrée. Il répond à un besoin crucial en matière de santé et allonge la liste des initiatives concrètes constatées au sein de la Province ecclésiastique du Sud-ouest (PESO), à l'instar de la Cité diocésaine en construction à Dolisie par Mgr Toussaint Ngoma-Foumanet, évêque du lieu. Voulu initialement comme centre culturel, le projet a été converti en établissement sanitaire sur conseil des évêques du Congo.

Outre la coupure du ruban symbolique, son inauguration a été marquée également par la bénédiction de la grotte mariale Notre-Dame du

Réconfort et par celle de la maison des sœurs, qui va héberger les quatre religieuses qui s'occuperont de la gestion administrative de la structure.



Mme Antonella Gori, présidente de l'association Telama

Il s'agit des membres de la Congrégation des sœurs de la charité de Nevers en France, partenaires de la Fondation Abbé Sévère, qui

ont intégré le projet grâce à la convention signée entre l'abbé Sévère Boukaka, pré-

sident de la fondation éponyme, et Sr Benedetta della Chiesa, supérieure générale de cette congrégation. Homologué par la Division ré-

gionale de la Santé publique de la Bouenza, ce Centre socio-sanitaire catholique finan-



Photo de famille à l'issue de la cérémonie

cé par l'association Telama en Italie vise à garantir l'humanisation des soins et le réconfort spirituel des patients. Il bénéficiera ainsi de l'exper-

tise d'une congrégation qui a pour charisme l'assistance aux malades et aux pauvres, et qui dispose d'un personnel religieux qualifié et formé dans le domaine de la santé. Le centre sera dirigé par Mme Léonie Nzahou, maire de la communauté urbaine de Loudima, vice-présidente de la Fondation Abbé Sévère. Il aura pour aumônier et accompagnateur spirituel, le curé de la paroisse Saint Kisito de Loudima. Lors de son inauguration, la supérieure générale de la congrégation partenaire a été représentée par Sr Germaine Bayoundoula, déléguée Afrique de cet ordre religieux. Et l'association Telama par sa présidente, Dr Antonella Gori, qui faisait partie d'une délégation

créé en novembre 2022. Elle œuvre à travers des actions civiques, solidaires et d'utilité sociale, en promouvant des programmes de développement et des interventions structurelles permanentes dans des territoires caractérisés par un indice élevé de vulnérabilité socio-économique.

La veille samedi 1^{er} août, l'inauguration du centre a été précédée par une soirée culturelle. Lors de cette soirée, le public a eu droit à une communication sur les Accidents vasculaires cérébraux (AVC) donnée par le docteur Rel Boukaka Kala, neurochirurgien, enseignant à la Faculté des sciences de la Santé de l'Université Marien Ngouabi, qui exerce à l'hôpital Blanche Gomes et au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville.

Puis, un spectacle animé par les enfants Yamboté et Elisa, la chorale Kisito de la paroisse Saint Kisito de Loudima Gare, les enfants de chœur (les Samuel) qui ont donné une représentation théâtrale retraçant le martyr de Saint Kisito, les danses italiennes exécutées frénétiquement par les membres de la délégation italienne et les Congolais, qui ont assimilé des chorégraphies en un temps record.

L'ouverture officielle du centre est prévue pour le 5 octobre prochain.

Aristide Ghislain NGOUMA

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES

DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE LA SANGHA

BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES

ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE OUESSO

Suivant réquisitions reçues par le Bureau de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N	N° de requisition	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	Arr. /District	REQUERANTS
01	3211 du 21/04/2026	Section I; bloc /; Pile 7; Sup.: 398,97 m²	Quartier Mindongo (Zone Maison d'arrêt Route Maboko)	1-Nzalangoye	NGATSEKE Françoise Olidia
02	3225 du 19/06/2026	Section H; bloc 154bis; Pile 11; Sup.: 440,98 m²	Quartier Faisceaux (Zone mur de l'aéroport ANAC 4° T.)	1-Nzalangoye	EKOUYA ILOKI Cheldone Jerveline
03	3115 du 07/05/2026	Section A; bloc 4; Piles 7,8,9, 10, et 11; Sup.: 2000,00 m²	Zone Lycée d'excellence	Mokeyo	MAVOUNGOU MOUYAMA Josie Aldanie
04	3147 du 21/07/2025	Section C; bloc 1031; Pile 1000; Sup.: 400,00 m²	Quartier Birhan-Kiem (Lotissement Koutangoye)	2-Mbindjo	KOUKA Caleb Jonathan
05	3227 du 23/06/2026	Section A; bloc /; Piles 2/1-2/3; Sup.: 700,34 m²	Quartier Scierie. Centre-ville (Avenue Marien NGOUABI)	Souanké	BOLOBO Bernard Jacques
06	3232 du 03/07/2026	Section I; bloc /; Piles 4 et 5; Sup.: 1310,00 m²	Quartier Mindongo (Route Maboko)	1-Nzalangoye	CHAKIROU Lambert
07	3228 du 23/06/2026	Section A; bloc 183; Pile 2 Sup.: 400,00 m²	Quartier Faisceaux (Zone ancienne Piste)	1-Nzalangoye	TRAORE Diakaridia
08	2632 du 11/02/2021	Section A; bloc 51; Pile 4; Sup.: 478,68 m²	Quartier Mongoko (Avenue Pouvoir Populaire)	1-Nzalangoye	RABU MOUSSA IGOUA Mouhamadou
09	3231 du 03/07/2026	Section C; bloc 29; Pile 4; Sup.: 427,00 m²	Quartier Birhan-kiem	2-Mbindjo	CHAKIROU Lambert
10	3238 du 13/07/2026	Section A; bloc 50/3; Piles 6-7; Sup.: 800,00 m²	Quartier Mboma 2. Zone Péke (Village Mbalouma)	Mokéko	MOUHAMADOU Rabiou
11	3212 du 21/04/2026	Section A; bloc 179; Pile 1bis; Sup.: 201,06 m²	Quartier Faisceaux (Rue des Ouvriers Ancienne Piste)	1-Nzalangoye	TRAORE Diakaridia
12	3047 du 04/10/2024	Section I; bloc 3; Pile 2; Sup.: 460,00 m²	Quartier Mindongo (Route Maboko)	1-Nzalangoye	MABONGA Charline
13	3235 du 10/07/2026	Section J; bloc /; Pile 5; Sup.: 200,00 m²	Quartier Mindongo (Zone de CETF. Route Maboko)	1-Nzalangoye	POUABOUD Lalia Alexandra Grey
14	3239 du 13/07/2026	Section I; bloc /; Pile /; Sup.: 803,20 m²	Village Maboko (Route Maboko)	1-Nzalangoye	MOUHAMADOU Rabiou
15	3236 du 13/07/2026	Section H (ex A); bloc: 98(ex21); Piles 3-12(ex 5-6); Sup.: 1000,00 m²	Quartier Mindongo (Avenue Ancienne Piste)	1-Nzalangoye	ITOUA Ludovic
16	3215 du 24/04/2026	Section C; bloc: 88; Piles 657; Sup.: 170,74 m²	Quartier Birhan-Kiem (Lotissement Koutangoye)	2-Mbindjo	MAVOUNGOU MOUYAMA Josie Aldanie
17	3095 du 24/02/2025	Section A; bloc: 2; Pile 2; Sup.: 400,00 m²	Village Mbalouma (Route Nationale n°2)	Mokéko	NZOULOU KIMINOU Daniel
18	3234 du 10/07/2026	Section I; bloc: /; Pile 3bis; Sup.: 200,00 m²	Quartier Mindongo (Route Maboko)	1-Nzalangoye	DZANGA ITONGUI Dieu le veut
19	3114 du 07/05/2025	Section A; bloc: 4; Piles: 12, 13, 14, 15, 16; Sup.: 2000,00 m²	Zone Lycée d'Excellence	Mokéko	BOMBETE Théotime Gaston
20	3242 du 22/07/2026	Section j; bloc: 14; Piles: 101, 102, 103, 104; Sup.: 1600,00 m²	Quartier Mindongo (Lotissement Koutangoye. Route Mabo)	1-Nalangoye	ZONIABA Serge Blaise
21	3224 du 19/06/2026	Section D; bloc: /; Pile: 13; Sup.: 290,32 m²	Quartier MEVELLEC (Zone Avenue Bar Bercy)	Pokola	MEKING BOMATHA BENGONE Herman
22	3240 du 14/07/2026	Section A; bloc: 81; Piles: 1 à 10; Sup.: 4000,00 m²	Zone Lycée d'Excellence (Rue Marc Potier)	Mokeyo	NGOKA Victor
23	3245 du 22/07/2026	Section C; bloc: 1008; Piles: 853-855; Sup.: 800,00 m²	Quartier Birhan-kiem (Lotissement Koutangoye)	2-Mbindjo	ADICOLLE GOUM Gustave Fulgence René
24	3246 du 22/07/2026	Section C; bloc: 67; Pile: 555; Sup.: 400,00 m²	Quartier Birhan-kiem (Lotissement Koutangoye)	2-Mbindjo	KAHDJOHOU Yvon

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Ouessou, le 07 Aout 2026

Le Chef de Bureau
Raymond ITOUA BOSSOBITA

4^e EDITION DE LA PROCESSION MARIALE DE BRAZZAVILLE

Une procession en format réduit et décentralisé dans les doyennés

La chrétienté de l'archidiocèse de Brazzaville a vécu la 4^e édition de la procession mariale le samedi 8 août 2026, dans les dix doyennés, sur le thème: «Artisans de paix et d'unité, sous le manteau de Notre-Dame du Congo». Contrairement aux éditions précédentes qui suivaient un cortège unique, la marche a été décentralisée.

Cette année, la procession a connu une innovation. Elle s'est déroulée en format réduit et décentralisé, simultanée dans les dix doyennés. L'innovation, c'est aussi, jauger la capacité de mobilisation de la chrétienté par doyennés. Cette 4^e édition a débuté par un triduum du 5 au 7 août 2026, dans toutes les paroisses. Chaque jour, il y avait un sous-thème de méditation. Au premier jour: «Marie, mère de l'Eglise et modèle de réconciliation»; au deuxième jour: «Libérés de toute division pour marcher ensemble comme frères et sœurs»; au troisième jour: «Avec Notre-Dame de l'Assomption, engagés pour la justice et la paix». Le samedi 8 août, c'était le témoignage public de foi et de communion fraternelle à l'échelle des dix doyennés. Dans l'ensemble, la procession mariale s'est déroulée sans anicroche, dans la prière et la paix voulue.

Une marche mariale renouvelée

En décentralisant la marche dans les dix doyennés, l'Eglise va au plus près du peuple de Dieu. Ce n'est plus seulement la chrétienté du centre-ville qui marche, mais l'ensemble des quartiers et des périphéries de Brazzaville. Le dimanche 9 août, 19^e dimanche du temps ordinaire de l'année liturgique A, ces dix cortèges ont convergé vers la Place mariale de la Cathédrale Sacré-Cœur, pour la messe de clôture. La chrétienté était mobilisée autour de son pasteur, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, pour donner de la voix et chanter en chœur avec la chorale diocésaine Mgr Barthélémy Bantant, les amis du grégorien et la Scholas populaire. Au cours de cette célébration eucharistique, à laquelle ont pris part Arlette Soudan Nounault, ministre de l'Environnement, du bassin du Congo et du développement durable; les parlementaires; les diplomates de la France, du Venezuela, du Cameroun, ainsi que bien d'autres, notamment les délégations de Côte-d'Ivoire, du Burkina-Faso, de la R.D. Congo, de l'Angleterre et de la Suisse qui ont accompagné le père Menas, prêtre de l'Eglise Orthodoxe venu pour la circonstance, animer la campagne d'évangélisation sur la virginité de Marie qui s'est déroulée pendant une semaine, à la Place mariale de la Cathédrale Sacré-Cœur; l'on retiendra l'homélie de Mgr Bienvenu

Manamika Bafouakouahou qui, sur la base des textes liturgiques du jour, s'est adressé à la chrétienté. «Au terme de ce marathon de triduum de prière, de campagne d'évangélisation sur la virginité de Marie, nous sommes rassemblés en ces lieux pour rendre grâce à Dieu avec ferveur et liesse populaire. Grâce à cette magnifique procession décentralisée dans les doyennés, avec Marie dans nos quartiers et dans «tout Brazzaville», chaque doyen-né a sanctifié le sol congolais, et merci pour la ténacité mariale. Peuple de Dieu, ne pas céder à la peur, n'ayez pas peur, la paix et l'unité nationale sont des biens communs qu'il faut conserver. La voix de Dieu appelle au pardon et à la réconciliation. Aimer le Congo, la division et la haine ne s'expliquent pas. La paix invite au renoncement de soi, pour l'intérêt général de la nation. Avec Marie, marchons ensemble dans la paix et l'unité au Congo. Les autorités doivent travailler pour notre peuple et non pour elles-mêmes».

Avant de clore son homélie, Mgr l'archevêque n'a pas passé sous silence la célébration du 66^e anniversaire de l'indépendance du Congo. Tout en demandant à chacun et à tous de prier pour la nation, pour le Congo et pour nos autorités. Vers la fin de la messe, Mgr l'archevêque a remis le Congo entre les mains de la Vierge Marie, à travers l'Acte de renouvellement de la Consécration de la République du Congo à Notre-Dame de l'Assomption; le message solennel pour la paix et l'unité nationale et, enfin, trois colombes ont été lâchées comme symbole pour la paix. Cette dernière partie a regroupé les prêtres présents et tous les officiels, devant la statue de la Vierge Marie, sous la conduite de Mgr Bienvenu Manamika Bafoua-



Mgr Manamika devant la Madone, les prêtres et les officiels, faisant l'Acte de renouvellement de la Consécration de la République du Congo

Acte de renouvellement de la Consécration:

«O Marie, Notre-Dame de l'Assomption, mère de l'Eglise et reine de la paix, en ce jour où nous faisons mémoire de la consécration de notre pays, la République du Congo, à ton intercession maternelle, nous venons à toi, confiants et suppliants. Regarde tes enfants rassemblés dans la foi et l'espérance, accorde à notre nation la grâce d'une paix véritable et durable, déracine de nos cœurs le tribalisme, la haine, la division et l'injustice. Fais de nous des bâtisseurs d'unité et des témoins d'amour. Sous ton manteau virginal, nous déposons nos familles, nos jeunes, nos dirigeants, notre nation et toute notre Eglise. Soutiens notre marche et conduis-nous toujours vers ton fils, Jésus-Christ, le Prince de la paix».

15 août: Assomption de la Vierge Marie et appel à l'unité nationale

Le samedi 15 août 2026, l'Eglise catholique célèbre l'Assomption de la Vierge Marie. Cette solennité prend une résonance singulière et coïncide avec la célébration du 66^e anniversaire de l'indépendance du Congo. Elle s'accompagne du renouvellement de la consécration de la République du Congo à Notre-Dame de l'Assomption, ponctuée du message solennel pour la paix et l'unité nationale, et aussi, lâcher trois colombes, symbole de paix et d'unité nationale. Ce rapprochement entre Assomption et Indépendance n'est pas for-

tuit, mais relève d'un ancrage spirituel.

Ce 15 août, comme d'ordinaire, des messes pour la paix au Congo seront célébrées dans toutes les paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville, en communion avec la fête nationale. «La paix n'est pas seulement l'absence de guerre, ni un simple silence de cimetière. Le 15 août n'est pas un simple jour férié, mais à en faire une véritable journée de prière et d'action de grâces, appelant chaque chrétien à devenir dans son travail, son quartier, sa famille, un instrument de paix», a indiqué Mgr Manamika.

Un 15 août ancré dans l'histoire du pays et une journée de prière pour la paix au Congo

L'abbé Fulbert Youlou, premier président de la République du Congo a choisi délibérément le jour de l'Assomption pour proclamer l'Indépendance du Congo-Brazzaville. Un choix qui n'avait rien d'une simple coïncidence de calendrier. Le président Youlou voulait poser un ancrage spirituel en associant l'Indépendance nationale à l'Assomption de la Vierge Marie, il exprimait une conviction fondamentale; aucune liberté politique ne peut durer si elle n'est pas enracinée dans la véritable liberté. En ce sens, l'Assomption devient une prophétie pour la nation congolaise. Le 15 août est aussi, un appel à servir le Congo avec intégrité, amour et vérité.

Pascal BIOZI KIMINOU & Séverin MOUSSAVOU

XXEME DIMANCHE ORDINAIRE A

«Femme, grande est ta foi»!

Textes: Is 56,1.6-7; Ps 66; Rm 11,13 -15.29-32; Mt 15,21-28

Frères et sœurs,

La méditation de ce dimanche s'articule autour de l'unicité et de l'universalité du salut en Jésus-Christ. L'épisode de la femme cananéenne nous montre à quel point le salut est promis à ceux qui croient en Jésus-Christ. Etant fils et fille d'un même Père, nous comprenons que chez Dieu il n'existe pas de différence et la mission salvifique du Christ s'étend sur toute l'humanité. En outre, la femme cananéenne est une figure emblématique de l'altérité religieuse et culturelle du 1^{er} siècle. En posant son problème à Jésus elle exprime son impuissance devant Jésus. En d'autres termes, elle quémande la grâce. C'est une prière formulée dans un contexte de souffrance intense et de la recherche d'une solution. En posant son problème, nous découvrons au départ le silence initial de Jésus. Il s'agit d'une pédagogie divine pour éprouver la foi et une manière de jauger la maturation spirituelle. La persévérance de la femme montre sa dimension de foi qui est si grande. Elle nous enseigne que même dans les difficultés, il faut garder sa foi. Nombreux sont ceux qui se fatiguent sur des sujets de prière qui tardent à être exaucés; ces derniers papillonnent les églises et tombent souvent dans le maraboutage. En ce dimanche, le Christ te dit: «Ta foi t'a sauvé». Seule la foi sauve, c'est pourquoi le Pape Léon XIV affirme que «la foi en effet s'exprime dans la prière et la prière authentique vit de la foi». La demande de la cananéenne assimilée à une prière est l'expression authentique de sa foi. Elle nous aide à regarder le monde avec les yeux du Christ. Dieu ne regarde pas les provenances, les ethnies, les origines, il fait miséricorde à celui qui vient vers lui en toute confiance, c'est à nous de disposer nos cœurs pour recevoir la grâce de Dieu. En commentant cet évangile, Saint Jérôme admire l'humilité de la femme cananéenne en entendant parler des petits chiens, elle ne se révolte pas mais garde confiance en la miséricorde de Dieu. Et Saint Augustin voit dans cette femme, l'image de l'Eglise venue des nations, celle qui était étrangère devient par la foi bénéficiaire du salut. L'agir de la cananéenne rejoint la «petite voie» de sainte Thérèse qui est une manière très simple de vivre la sainteté; venir à Jésus avec confiance dans l'humilité même lorsqu'on ne ressent rien et comprend pas ce que Dieu fait. C'est pourquoi elle s'exprime en disant que «c'est la confiance, rien que la confiance peut nous conduire à l'Amour». A notre tour, nous reconnaissons que bien des épreuves, de souffrances, de maladies peuvent ébranler notre existence mais il faut passer par là pour retrouver la liberté. En pensant à ceux qui sont en prison, ceux qui traversent des moments difficiles, nous nous représentons l'image de la cananéenne; dans cette rencontre Jésus la fait passer par la nuit de la foi pour la faire entrer à la table du Royaume. Nous sommes unis au Christ crucifié pour que sa vie de ressuscité se répande dans le corps entier de toute l'humanité. Prends pitié de moi Seigneur Fils de David!

Abbé Ander KETIKETI

(Curé de la paroisse Sainte Thérèse de Ngambio)



Père Jean Constant Nganga Silaho et l'abbé Aimé Thierry Ebakourila

veillance» qui épient, surveillent, calomnient et persécutent aussi bien verbalement que psychologiquement, «il ne faut jamais s'en laisser emprisonner, car l'homme n'a tout simplement que la virgule, c'est-à-dire ce qui passe, mais le point final de notre vie est en Jésus Christ seul.»

C'est une foule des grands jours qui a participé à cette messe, car à la communauté paroissiale sont venus se joindre leurs familles biologiques, amis et connaissances pour entourer de leur affection et de leur prière les deux serviteurs de Dieu, rayonnant d'une joie tout aussi légitime que contagieuse. Appelé lui aussi aux ordres sacrés en cette même année 2008, le père Jean Constant célébrera ses 18 ans de sacerdoce le 20 décembre prochain, soit six mois après l'abbé Aimé Thierry. On a aussi noté à cette célébration eucharistique la présence des abbés Aymard Maléla, éco-

nome diocésain; Christophe Maboungou, recteur sortant du grand séminaire de philosophie Mgr Georges-Firmin Singha; Prince Lemoine Mpassi, prêtre diocésain de Nkayi et formateur au grand séminaire de théologie Emile Cardinal Biayenda; ainsi que l'abbé Anders Ketiketi et du père Frédéric Malanda, respectivement curés des paroisses Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus de Ngambio et de Saint Pierre Claver de Bacongo.

Au sortir de la messe, l'abbé Thierry, est allé se recueillir sur la tombe de celui qui a guidé ses premiers pas sur le chemin du sacerdoce; le père Ange Mampouya-ma-Lwanga, Osst, d'honneur mémoire.

Antoine BOUBA-BOUBA BA MOUMVOUKA WA MASSENSO, Vice-président du Conseil pastoral paroissial de Sainte Trinité de Kinsoundi-Barrage.



MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN,
DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

PROJET D'HARMONISATION ET D'AMELIORATION DES
STATISTIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE -
SERIE DE PROJETS N°2 (HISWACA - SOP 2)

UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°005 /HISWACA/2026 POUR LE RECRUTEMENT DES AGENTS DE TERRAIN EN VUE DE LA MISE EN OEUVRE DES OPERATIONS D'ENUMERATION ET DE COLLECTE DE DONNEES AUPRES DES MENAGES DANS LE CADRE DE LA DEUXIEME EDITION DE L'ENQUETE HARMONISEE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES (EHCVM-II) AU CONGO

1. L'Institut National de la Statistique (INS) se prépare à conduire l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages au Congo (EHCVM-II). Les opérations de terrain se dérouleront en deux phases complémentaires : une phase d'énumération des ménages et une phase de collecte de données auprès des ménages. Conçue pour répondre aux besoins du Gouvernement et des partenaires au développement, cette opération statistique d'envergure nationale, vise à fournir des indicateurs actualisés et de qualité sur la pauvreté, les conditions de vie et la consommation des ménages congolais.

L'enquête s'inscrit dans l'approche méthodologique harmonisée initiée par les commissions de l'Union économique et monétaire Ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique et monétaire des états de l'Afrique centrale (CEMAC). À l'instar des autres pays de la sous-région, le Congo s'engage à travers cette deuxième édition à produire des données comparables dans le temps (avec l'EHCVM-I) et dans l'espace, indispensables au suivi et à l'évaluation du Plan National de Développement (PND) 2022-2026 ainsi qu'au suivi des agendas internationaux notamment les objectifs de développement durable (ODD).

2. Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour but de recruter les agents de terrain (énumérateurs et enquêteurs) qui exécuteront les travaux de terrain structurés en deux étapes clés:

- La phase d'énumération (ou listage) des ménages;
- Reconnaître sur le terrain les limites des Zones de Dénombrement (ZD) attribuées;
- Recenser et lister de manière exhaustive l'ensemble des ménages résidant dans ces zones afin de constituer la base de sondage nécessaire au tirage des ménages à enquêter.
- La phase de collecte de données:

- Rechercher et identifier les ménages tirés;
- Administrer les différents questionnaires (ménage et communautaire) directement auprès des membres du ménage et de la communauté à l'aide de tablettes (collecte assistée par ordinateur - CAPI) ;
- Veiller à la cohérence et à la qualité des données saisies avant leur transmission au serveur;
- Respecter les règles de confidentialité et de protection des données collectées auprès des ménages.

3. L'Unité de gestion du Projet HISWACA invite les personnes intéressées à fournir leur dossier de candidature comprenant :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général de l'Institut National de la Statistique (INS);
- Un curriculum vitae (CV) détaillant les parcours académiques, les diplômes obtenus et, éventuellement, les expériences antérieures en matière de collecte des données assistée par ordinateur ;
- Une photocopie légalisée de l'attestation de réussite ou du dernier diplôme;
- Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (Carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire) ;
- Un certificat médical datant de moins de trois mois, délivré par un médecin habilité;
- Le cas échéant, une attestation de participation aux opérations de collecte similaires.

4. Pour garantir la qualité scientifique des résultats, les candidats devront remplir les conditions suivantes:

- être âgé(e) de 18 à 55 ans au 01 août 2026
- avoir au moins un diplôme de niveau Bac + 2 en science sociale, économie, comptabilité et gestion, en informatique ou autres diplômes jugés équivalents;
- avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel et internet);

- être apte à parcourir éventuellement de longues distances à pied ;
 - être capable de travailler sous pression dans une équipe multiculturelle;
 - avoir une endurance physique, patient et être en parfait état de santé;
 - avoir un permis de conduire serait un atout;
 - aptitude avérée à l'utilisation d'outils informatiques mobiles (tablettes, smartphones, applications de saisie CAPI);
 - savoir lire et interpréter une carte ou un plan de zone géographique est un atout ;
 - parfaite maîtrise du français et d'au moins une langue nationale est un atout;
 - excellente aisance relationnelle pour faciliter l'introduction auprès des autorités locales et des ménages;
 - être libre de tout engagement pendant toute la durée de la formation et de la collecte sur le terrain, et être apte à travailler dans des conditions de terrain parfois rigoureuses.
5. Les dossiers sont à envoyer exclusivement en utilisant le lien ou le QR code ci-dessous, au plus tard le dimanche 23 août 2026 à minuit, heure de Brazzaville.
- <https://ee.kobotoolbox.org/single/e3f674610ecfad76fbc04e-531ca4095a>



6. La sélection des candidats s'effectuera dans un premier temps sur étude de dossiers. Les candidats ainsi présélectionnés seront invités à suivre une session de formation obligatoire et intensive, dont la durée est fixée à quatre (04) jours pour les énumérateurs et à vingt-cinq (25) jours pour les enquêteurs. À l'issue de cette période d'apprentissage, un test d'évaluation rigoureux sera organisé afin de sélectionner définitivement les agents de terrain requis et de désigner les chefs d'équipe parmi les candidats ayant obtenu les meilleurs résultats.

La participation à la formation ne garantit pas le recrutement définitif. Seuls les candidats ayant satisfait aux exigences de l'évaluation finale seront retenus.

7. Par ailleurs, une règle de candidature stricte est imposée pour cette opération. Chaque candidat n'est autorisé à postuler qu'à une seule et unique activité, à savoir soit l'énumération, soit la collecte de données auprès des ménages. En conséquence, le dépôt de candidatures multiples pour les deux activités entraînera l'élimination automatique et immédiate du postulant.

Fait à Brazzaville le 06 août 2026

Le Coordonnateur du Projet

Patrick Valery ALAKOUA



MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN,
DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

PROJET D'HARMONISATION ET D'AMELIORATION DES
STATISTIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE -
SERIE DE PROJETS N°2 (HISWACA - SOP 2)

UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°006 /HISWACA/2026 POUR LE RECRUTEMENT DES AGENTS DE TERRAIN EN VUE DE LA MISE EN OEUVRE DES OPERATIONS DE COLLECTE DE DONNEES DU VOLET PRIX DE LA DEUXIEME EDITION DE L'ENQUETE HARMONISEE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES (EHCVM-II) AU CONGO

1. Dans le cadre de la deuxième édition de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages au Congo (EHCVM-II), l'Institut National de la Statistique (INS) s'apprête à lancer la phase de collecte des données du volet Prix.

Conçue pour répondre aux besoins du Gouvernement et des partenaires au développement, cette opération statistique d'envergure nationale, vise à fournir des indicateurs actualisés qualité sur la pauvreté, le panier de la ménagère et les conditions de vie et la consommation des ménages congolais.

L'enquête s'inscrit dans l'approche méthodologique harmonisée initiée par les commissions de l'Union économique et monétaire Ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique et monétaire des états de l'Afrique centrale (CEMAC). À l'instar des autres pays de la sous-région, le Congo s'engage à travers cette deuxième édition à produire des données comparables dans le temps (avec l'EHCVM-I) et dans l'espace, indispensables au suivi et à l'évaluation du Plan National de Développement (PND) 2022-2026 ainsi qu'au suivi des agendas internationaux notamment les objectifs de développement durable (ODD).

2. Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour but de recruter les agents de terrain (agents de collecte) qui exécuteront les travaux de terrain structurés en trois étapes clés:

- La phase de la pesée des produits échantillonnés (relevés Produits-Prix-quantité) dans les points de vente des marchés domaniaux retenus;
- La phase des relevés des prix des biens et services échan-

tionnés dans les autres types de points de ventes retenus (relevés des prix);

- La phase de transmission des données collectées au serveur, tout en veillant à la cohérence et à la qualité des données saisies avant leur transmission au serveur.

3. L'Unité de gestion du Projet HISWACA invite les personnes intéressées à fournir leur dossier de candidature comprenant:

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général de l'Institut National de la Statistique (INS);
- Un curriculum vitae (CV) détaillant les parcours académiques, les diplômes obtenus et, éventuellement, les expériences antérieures en matière de collecte des données assistée par ordinateur;
- Une photocopie légalisée de l'attestation de réussite ou du dernier diplôme;
- Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (Carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire);
- Un certificat médical datant de moins de trois mois, délivré par un médecin habilité;
- (- Le cas échéant, une attestation de participation aux opérations de collecte similaires.

4. Pour garantir la qualité scientifique des résultats, les candidats devront remplir les conditions suivantes:

- être âgé(e) de 18 à 55 ans au 01 août 2026
- avoir au moins un diplôme de niveau Bac + 2 en science sociale, économie, comptabilité et gestion, en informatique ou autres diplômes jugés équivalents;
- avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel et internet);

- être apte à parcourir éventuellement de longues distances à pied ;
- être capable de travailler sous pression dans une équipe multiculturelle;
- avoir une endurance physique, patient et être en parfait état de santé;
- avoir un permis de conduire serait un atout;
- aptitude avérée à l'utilisation d'outils informatiques mobiles (tablettes, smartphones, applications de saisie CAPI);
- savoir lire et interpréter une carte ou un plan de zone géographique est un atout;
- parfaite maîtrise du français et d'au moins une langue nationale est un atout;
- excellente aisance relationnelle pour faciliter l'introduction auprès points de vente;
- Être libre de tout engagement pendant toute la durée de la formation et de la collecte sur le terrain, et être apte à travailler dans des conditions de terrain parfois rigoureuses.

5. Les dossiers sont à envoyer exclusivement en utilisant le lien ou le QR code ci-dessous, au plus tard le dimanche 23 août 2026 à minuit, heure de Brazzaville.

<https://ee.kobotoolbox.org/single/e3f674610ecfad76fbc04e-531ca4095a>



6. La sélection des candidats s'effectuera dans un premier temps sur étude de dossiers. Les candidats ainsi présélectionnés seront invités à suivre une session de formation obligatoire et intensive, dont la durée est fixée à dix (10) jours. À l'issue de cette période d'apprentissage, un test d'évaluation rigoureux sera organisé afin de sélectionner définitivement les agents de terrain et de désigner les chefs d'équipe parmi les candidats ayant obtenu les meilleurs résultats.

La participation à la formation ne garantit pas le recrutement définitif. Seuls les candidats ayant satisfait aux exigences de l'évaluation finale seront retenus.

Fait à Brazzaville le 05 août 2026

Le Coordonnateur du Projet

Patrick Valery ALAKOUA

SANTE

Englober la santé mentale pour une couverture totale

Le ministère de la Santé et de la population, avec l'appui de la représentation de l'OMS, a organisé un atelier du 4 au 5 août 2026, à Brazzaville. Il a visé à valider des algorithmes diagnostiques et thérapeutiques des troubles mentaux, neurologiques et liés à l'usage des substances psychoactives (MNS), adaptés au guide d'intervention mhGAP de l'OMS.



Photo de famille après l'ouverture des travaux

L'objectif de cet atelier est de doter le pays d'outils harmonisés pour intégrer la prise en charge et la qualité des soins de santé mentale dans les structures de soins non psychiatriques. Cela permettra d'accroître la couverture de services mentaux et élargir l'accès à ces services, en insistant sur le rendement des services au niveau primaire et communautaire. Le représentant de l'OMS au Congo, Vincent Dossou Sodjinou, a souligné, à l'ouverture de l'atelier: «Les récentes analyses des données sur la charge mondiale de morbidité révèlent que 792 millions de personnes vivent avec un trouble mental, ce qui représente plus de 10 % de la population mondiale, mais seulement 1% du personnel de santé fournit des soins de santé mentale. Dans la région africaine, les patholo-

gies induites par les troubles mentaux, neurologiques et liés à l'usage de substances psychoactives représentent 6,12 % de la charge totale des années de vie ajustées sur l'incapacité». Ouvrant les travaux, Jean-Claude Moboussé, conseiller à la Santé publique et gestion du système du ministre de la Santé a affirmé: «La République du Congo est confrontée à des défis majeurs dans ce domaine, notamment l'insuffisance des ressources humaines spécialisées, ainsi que la concentration des services dans les deux grandes villes (Brazzaville et Pointe-Noire) et l'absence d'outils standardisés, pour guider la prise en charge dans les structures de base. C'est pourquoi la validation d'algorithmes adaptés au mhGAP constitue une étape essentielle».

Le directeur du programme national de santé mentale, le Dr Paul Gandou, a rassuré: «La situation de la santé mentale au Congo enregistre des améliorations. Jusqu'en 2019, le pays ne disposait pas d'un programme national de santé mentale. Les soins n'étaient administrés que dans les services curatifs. Le programme est là pour élaborer les stratégies de prévention et de promotion des questions de santé mentale». Le mhGAP (Programme d'action pour combler les lacunes en santé mentale) est une initiative de l'OMS lancée pour élargir l'accès aux soins des troubles mentaux, neurologiques et liés à l'utilisation de substances, en particulier dans les pays à revenu faible ou moyen.

Philippe BANZ

JOURNÉE DE LA FEMME AFRICAINE

Autonomiser les femmes

Le 31 juillet 2026, les femmes africaines ont célébré le 64^e anniversaire de leur journée. Au Congo, bien que célébrée en différé le samedi 1^{er} août 2026, cette date a été marquée par la remise d'un don de produits alimentaires à un échantillon des femmes vendeuses aux marchés relevant de la confession religieuse Armée du Salut. Ces denrées alimentaires reçues par ces femmes sont destinées à la vente, pour leur permettre d'augmenter leur chiffre d'affaires, afin qu'elles soient plus autonomes.



Pendant la remise du don aux femmes vendeuses

L'autonomisation des femmes a été le thème-pilier de cet anniversaire. C'est dans ce cadre que le geste de ce don a eu lieu au poste de l'Armée du Salut de Poto-Poto, à Brazzaville, par la vénérable Mme Moundélé Ngollo, née Mbokotoumona Loubienga, sénatrice de Kinkala. Le don a été composé de plusieurs denrées alimentaires (sacs du riz, de sucre, d'oignon, des cartons de tomate, d'haricot, des bidons d'huile et d'un sac de farine de manioc ou fufou). A ce titre, Mme Moundélé Ngollo, née Mbokotoumona Loubienga a dit:

«Nous avons pensé donner ce que les femmes ont l'habitude de vendre pour rehaus-



Mme Moundélé Ngollo, née Mbokotoumona Loubienga

ser leur chiffre d'affaires». Selon elle, «la femme africaine a beaucoup évolué. On trouve maintenant comme moi des femmes sénatrices, ministres, députées, des femmes cheffes d'entreprise, pasteures, des femmes dans tous les milieux. Celles qui entreprennent comme cet échantillon de femmes, ce sont des femmes de valeur qui nourrissent leurs familles». Dans son message, la sénatrice a souligné: «Cette journée n'est pas une simple journée. C'est une journée d'hommage à la femme africaine battante, courageuse, opiniâtre et digne. C'est la femme qui se lève tôt, qui affronte le marché pour nourrir sa famille. C'est elle qui fait tourner l'économie de nos quartiers, de nos villages et de nos villes. Vous transformez, vous commercialisez, vous créez des emplois. Mais très souvent, vous le faites avec très peu de moyens. En ma qualité de sénatrice et reine du poste de Poto-Poto, j'ai le devoir de vous accompagner, pour vous rendre autonomes, parce que quand une femme est autonome, toute la communauté se développe».

Ph. BANZ

Etude de Maître Séveriny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU, Notaire
Sise 08, Avenue MOE VANGOULA, immeuble LOCKO, derrière l'ARC face au stade Franco ANSELM, Centre-ville, téléphone: (242) 06 976 66 12/ 05 575 20 98, E-Mail: maitresaultia@gmail.com. République du Congo.

TRANSFERT DE SIEGE IMPERATUS ENERGY "IE"

SOCIETE ANONYME avec Administrateur Général
AU CAPITAL DE 500.000.000 FCFA
Siège Social: Tours Jumelles, 18^e étage Business Center Mpila
RCCM n° CG- BZV-01-2023-B12-00096
Brazzaville
REPUBLIQUE DU CONGO

Il ressort d'un acte établi en la forme sous seing privé, en date du 17 mars 2026, consistant en un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire, dûment enregistré en date du 15 juin 2026 sous le **folio 105/7, n°1012**, déposé au rang des minutes de la notaire soussignée en date du 18 mai 2026, puis enregistré en date du 15 juin 2026, que les associés de la société **IMPERATUS ENERGY SA avec Administrateur Général**, ont pris les résolutions suivantes :

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL: Le siège de la société qui était initialement établi au 7^e étage de l'immeuble BSCA BANK (joutant le complexe scolaire Anne Marie JAVOUHEY), entre le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO et l'avenue de l'Amitié est transféré aux Tours Jumelles, 18^e étage Business Center Mpila, Brazzaville, République du Congo.

MISE A JOUR DES STATUTS: En conséquence desdites modifications, les statuts de la société ont été mis à jour par la Notaire soussignée en date du 18 mai 2026 et dûment enregistrés par le service de l'enregistrement des domaines et timbres de la ville de Brazzaville, en date du 15 juin 2026.

DEPOT LEGAL: Dépôt desdits actes a été fait au greffe du tribunal de commerce Brazzaville, le 15 juin 2026, puis enregistré sous le numéro **CG-BZV-01-2026-D-00526**.

Pour insertion

Maître Séveriny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU

ETUDE MAZAMBA MILANDOU Maître Ulrich MAZAMBA MILANDOU NOTAIRE

Diplômé en Droit des Affaires de l'Université CHEIKH ANTA DIOP de Dakar, SENEGAL

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique reçu par Maître Ulrich MAZAMBA MILANDOU, Notaire soussigné en son Etude, sise au numéro 349, Boulevard Charles DE GAULLE, Immeuble RAKOTO, en face de la Pharmacie Croix du Sud, B.P.: 5261, Tél.: 06 663 38 90/05 520 61 22, Centre-Ville Pointe-Noire, République du Congo, en date du 11 Août 2025, enregistré au domaine et timbres à POINTE-NOIRE CENTRE, le 12 Août 2025, sous folio 150/20 N°6268;

Il a été procédé, en date du 11 Août 2025, à la création de la société à responsabilité limitée pluripersonnelle dénommée: société **LOGISTIQUE SERVICES CONGO**, en sigle «**L.S.C.**» SARL, à savoir:

Forme juridique: Société à Responsabilité Limitée Pluripersonnelle;
Dénomination: **LOGISTIQUE SERVICES CONGO**, en sigle «**L.S.C.**»;
Capital social: Le capital social est fixé à 2.000.000 F. CFA, divisé en 200 parts de dix mille Francs (10.000) CFA chacune;
Siège social: Immeuble RAKOTO, en face de la Pharmacie Croix du Sud, Avenue Charles DE GAULLE, Arrondissement N°1 E. P. LUMUMBA, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo;
Objet social: La société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo et dans tous pays: Transit, La Consignation des Navires, l'Assistance Aéroportuaire, Le Négoce International et les services connexes, le Camionnage, les prestations des Services dans le domaine du Transit;
Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier;
Gérance: la société a pour gérant Monsieur **BOUASSA IBINGA Thibaut**;
Immatriculation: la société est immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier sous le numéro **RCCM CG/PNR/01-2025-B-00642**, du 02/10/2025.

Pour insertion.

Maître Ulrich MAZAMBA MILANDOU
NOTAIRE.

ASSAINISSEMENT

Le Gouvernement intensifie l'opération "Zéro déchet plastique, zéro palu"

Dans l'optique de la poursuite de l'opération "zéro déchet plastique, zéro palu", le ministre de l'Assainissement urbain, du développement local et de l'entretien routier, Juste Désiré Mondélé, a mené une marche de sensibilisation de proximité et de nettoyage, samedi 1^{er} août 2026 à Brazzaville, accompagné du maire de la ville, Dieudonné Bantimba, des représentants du système des Nations Unies et ceux de la Fondation Congo Assistance. Les campagnes de sensibilisation s'étendront progressivement aux autres villes.

La marche de sensibilisation était associée à l'opération de ramassage des déchets plastiques. Elle portait un message: "La gestion des déchets plastiques et la lutte contre le paludisme par l'assainissement de nos milieux de vie et de nos villes". Soutenue par des individualités et des représentants de quelques ONG, œuvrant pour l'assainissement des villes congolaises, elle a démarré au rond-point de la Patte-d'oie jusqu'au rond-point Koulounda, en passant par le rond-point Moungali, l'avenue des Trois Martyrs. Le croisement Avenue Miadéka-rue Mbochis, à Ouenzé, dans le 5^e arrondissement, a constitué le point de chute de cette matinée de sensibilisation, associée au contrôle de certains travaux de voirie urbaine, comme le pavage des trottoirs entre le rond-point Koulounda et la rue Lénine, sur l'avenue de la Tsiémé, toujours à Ouenzé. Cette campagne a été lancée à



Au premier plan, le ministre Mondélé, en kaki?, et le maire de Brazzaville, pendant l'opération de ramassage.

l'approche des festivités de l'indépendance. Ainsi, le ministre Juste Désiré Mondélé a lancé un appel à un sursaut citoyen pour l'embellissement de la ville. «L'objectif de l'assainissement est d'abord prophylactique, on ne peut pas l'arrêter. Vous savez bien qu'à la veille de la fête de l'indépendance, on rend plus belle notre ville. Nous contribuons également à cette

dynamique de rendre propre notre ville qui accueille dans 14 jours la fête», a-t-il déclaré. Il a ensuite salué l'appui des agences des Nations Unies, de la Fondation Congo Assistance et le rôle de la presse. «Il revient aussi à vous la presse d'enseigner, d'informer, parce que c'est ça qui va concourir

à la formation du bon citoyen». Et, afin de préparer la rentrée scolaire, il entend conduire une vaste opération de nettoyage des établissements scolaires, en connivence avec ses collègues des enseignements. Pour permettre aux apprenants d'étudier dans un cadre d'apprentissage sain.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

A.E.T.

La promotion "Basile Sillou" intègre officiellement la communauté

Dans le cadre de la célébration de la 17^e Journée nationale de l'A.E.T., qui a coïncidé avec la commémoration des 80 ans de l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc (E.M.P.G.L.), l'association des anciens enfants de troupe (A.E.T.) du Congo a procédé le 16 juillet 2026, à la place d'armes de cette école à Brazzaville, à la réception de la 70^e promotion sortie fraîchement de l'E.M.P.G.L., avec à la clé, le port des attributs par ce groupement associatif, baptisé "Colonel Basile Sillou", ancien enfant de troupe de la promotion Flavien Moboka "Mofla" (1968-1975).



La promotion Basile Sillou

Né le 6 juin 1955, à Pointe-Noire, et décédé il y a cinq ans, Basile Sillou fut un officier compétent, doté d'une exceptionnelle capacité d'analyse et de travail. Il aura suivi durant sa brillante carrière les parcours de spécialisation et de qualification les plus exigeants. Homme de principe, rigoureux, humaniste et bienveillant, il a occupé plusieurs fonctions dans les Forces armées congolaises. La cérémonie de port des attributs symbolise le passage d'une étape à une autre. Elle conduit les A.E.T., après avoir achevé leur formation, à rejoindre la communauté de leurs aînés, unie par une histoire commune. Outre ces attributs, l'association des A.E.T. du Congo a présenté également son drapeau et a remis les documents importants, garants de ses principes et de son fonctionnement, à cette

nouvelle promotion constituée de 76 élèves. Rémy Ayayos Ikounga, président de la Fédération des anciens enfants de troupe d'Afrique et de l'Association des anciens enfants de troupe du Congo, a exhorté la promotion colonel Basile Sillou à s'impliquer pour entretenir la flamme de ce groupement associatif. «J'aimerais effectivement rappeler à ses membres qu'un sage a dit que: "L'apprentissage n'est pas le remplissage d'un seau, mais l'allumage d'un feu". En vous invitant à y prendre pleinement et activement votre place, nous vous exhortons à toujours vous conduire désormais suivant l'exemple lumineux du grand ancien dont votre promotion porte le nom. Puisse Dieu bénir vos études futures et vos carrières respectives », a-t-il souligné.

L'A.E.T. Jonas Ekou, président de la promotion, n'a pas dissimulé sa satisfaction de faire

désormais partie de la communauté des anciens enfants de troupe: «Le fait de savoir que nous avons accompli ce rêve, c'est une joie pour nous. Nous sommes heureux aujourd'hui. Nous avons le devoir de relever les défis et faire plus que nos anciens. Vu que la discipline est la base de l'armée, nous comptons perpétuer cette force principale».

Peu après l'E.M.P.G.L., les participants, des grands anciens, des membres de la Fédération des anciens enfants de troupe d'Afrique (F.A.E.T.), se sont dirigés à la stèle des A.E.T. à travers une marche de cohésion où le président Rémy Ayayos Ikounga a déposé une gerbe de fleurs au pied du monument, pour rendre hommage aux anciens enfants de troupe décédés.

Alain-Patrick
MASSAMBA

Etude de Maître Séveriny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU
Notaire

Sise 08, Avenue MOE VANGOULA, immeuble LOCKO, derrière l'ARC face au stade Franco ANSELM, Centre-ville, téléphone : (242) 06 976 66 12/ 05 575 20 98, E-Mail : maitresaultia@gmail.com. République du Congo.

TRANSFERT DE SIEGE

IMPERATUS ENERGY E&P
SOCIETE ANONYME avec Conseil d'Administration
AU CAPITAL DE 50.000.000 FCFA
Siège Social : Mpila, 16^{ème} étage Tours Jumelles, Business Center
RCCM n° CG- PNR-01-2025-B14-00018
Brazzaville
REPUBLIQUE DU CONGO

Il appert d'un acte établi en la forme sous seing privé, en date du 18 mars 2026, consistant en un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire, dûment enregistré en date du 15 juin 2026 sous le folio 105/3, n°1008, déposé au rang des minutes de la notaire soussignée en date du 18 mai 2026, puis enregistré en date du 15 juin 2026, que les associés de la société IMPERATUS ENERGY E&P SA avec Conseil d'Administration, ont pris les résolutions suivantes :

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL : Le siège de la société qui était initialement établi au 7^{ème} étage de l'immeuble BSCA BANK (joutant le complexe scolaire Anne Marie JAVOUHEY), entre le Boulevard Denis SAS-SOU NGUESSO et l'avenue de l'Amitié est transféré aux Tours Jumelles, 16^{ème} étage Business Center Mpila, Brazzaville, République du Congo.

MISE A JOUR DES STATUTS : En conséquence desdites modifications, les statuts de la société ont été mis à jour par la Notaire soussignée en date du 19 mai 2026 et dûment enregistrés par le service de l'enregistrement des domaines et timbres de la ville de Brazzaville, en date du 15 juin 2026.

DEPOT LEGAL : Dépôt desdits actes a été fait au greffe du tribunal de commerce Brazzaville, le 15 juin 2026, puis enregistré sous le numéro CG-BZV-01-2026-D-00525.

Pour insertion
Maître Séveriny Soltia
BITSINDOU NDIHOULOU

Etude de Maître Séveriny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU
Notaire

Sise 08, rue MOE VANGOULA, immeuble LOCKO, derrière l'ARC, face au stade ANSELM, Centre-ville, Pointe-Noire, téléphones : 06 976 66 12/ 05 575 20 98.

AVIS DE CONSTITUTION

R-VICTOIRE DISTRIBUTION
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 1.000.000 FCFA
Siège Social : Mpita, Camp Iget Soprim Immeuble C deuxième étage local F4-279
Téléphone : 06 404 48 34
Pointe-Noire
REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Séveriny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU, Notaire, le 08 avril 2026, dûment enregistré le 12 Mai 2026, sous le folio 088/5, n° 4082, il a été constitué une société, ayant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement en République du Congo et dans tous autres pays :

- Vente en gros et détail des produits alimentaires ;
- Vente articles ménagers ;
- Vente de boissons alcoolisées ;
- Conseil en sécurité ;
- Quincaillerie ;
- Importation des produits pour la commercialisation.

Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus indiqué, et susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Dénomination sociale : R-VICTOIRE DISTRIBUTION

Adresse : Le siège social est fixé au quartier Mpita, camp IGET SOPRIM, Immeuble C 2^e étage, local F4-279, Pointe-Noire -République du Congo.

Administration : Monsieur KOUMBA-BOUANGA Suztin Bhaube est nommé gérant pour une durée de quatre (04) années renouvelables.

RCCM : Elle est immatriculée au RCCM sous le numéro CG-PNR-01-2026-B12-00093.

Pour avis
La Notaire
Maître S.Soltia BITSINDOU NDIHOULOU

BERNARD MACKIZA MET SES CARTES SUR TABLE: UN DEVOIR DE TRANSMETTRE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Un livre-témoignage pour l'histoire du journalisme congolais

(Suite et fin)

Quelqu'un qui ne lit pas ne connaît pas», affirme-t-il, soulignant l'importance de la lecture, de la culture générale et de la formation continue pour les professionnels des médias.

Un message aux nouvelles générations

À travers cet ouvrage, Bernard Mackiza laisse un message d'espérance et de responsabilité. Il invite les jeunes générations à préserver les valeurs fondamentales du journalisme: la recherche de la vérité, le respect de l'éthique, la qualité de l'écriture et le service du bien commun.

Son témoignage apparaît comme un appel à la transmission des savoirs et des expériences, dans un contexte où les mutations technologiques et les nouveaux modes de consommation de l'information exigent des journalistes toujours plus de professionnalisme et de discernement.

Un ouvrage de référence pour l'avenir

Avec «Cartes sur table ou le devoir de transmettre» publié dans la collection ThémA des Éditions Ceseb Presses, le doyen de la presse congolaise offre non seulement le récit d'une vie exceptionnelle, mais aussi un précieux manuel de réflexion pour tous ceux qui croient encore au rôle du journalisme dans le développement du Congo et de l'Afrique.

À travers ces entretiens, Bernard Mackiza met véritablement ses cartes sur table et lègue aux générations présentes et futures l'essentiel de ce qu'une vie consacrée à l'information peut enseigner: le devoir de transmettre, pour mieux construire



La couverture du livre

l'avenir.

Un livre à lire, à méditer et à transmettre.

Serge Armand ZANZALA, ancien journaliste à La Semaine Africaine

Des témoignages:

Serge Armand Zanzala, écrivain et ancien journaliste à La Semaine Africaine: «Bernard Mackiza a un parcours exceptionnel au service des médias. À travers cet ouvrage, il laisse un message d'espérance et de responsabilité».

Ancien rédacteur en chef des Dépêches de Brazzaville, attaché de presse dans des institutions, Roger Ngombe a salué à juste titre le travail abattu par le doyen Bernard Mackiza qui lui a prodigué des conseils très précieux. Il a rappelé que le métier de journaliste est de tout âge, et le doyen Mackiza a traversé des époques. Il a traversé toutes ces étapes; vous êtes un témoin vivant de la profession journalistique. Ce livre qui parle des arcanes du journalisme doit nous servir de boussole»,

a-t-il déclaré.

«A 92 ans, vous mettez à la disposition des lecteurs, un livre qui parle des devoirs et de la transmission des enseignements au peuple congolais. Je demanderais au Seigneur, avec vos 92 ans qu'il vous en ajoute davantage», a dit **Charles de la Charité Diakedika**, secrétaire général du bulletin paroissial «Le Ressuscité». Le Dr Etienne Mokondjimobe, ancien membre de la Commission nationale des Droits de l'Homme: «Quand nous tenions les grandes réunions à la CNDH, je parlais chez lui, et il m'apportait toujours des additifs. C'est pourquoi, je me suis attaché à lui. Le métier de journaliste, c'est de transmettre, et c'est ce qu'il vient de faire à travers son livre».

«Cet ouvrage est un outil qui va aider les jeunes à s'inspirer des enseignements du doyen, à s'imposer et aller de l'avant. Ce n'est pas facile de mettre son expertise à la disposition de la communauté», a dit un enseignant-chercheur de l'Université Marien Ngouabi.

«Il m'a toujours encouragé dans l'écriture et en tant que religieuse d'écrire des articles dans La Semaine Africaine, surtout dans la rubrique de la Vie religieuse; que des religieuses puissent donner leurs témoignages de sacerdoce sur la vie religieuse», a confié la Sr Brigitte Yengo, religieuse, médecin et écrivaine.

Pour **Albert Mianzoukouta**, directeur de publication actuel de La Semaine Africaine: «Le vrai doyen de la presse est là, moi je ne suis qu'à l'étroit. Ce livre est une institution du savoir, et ce savoir, il nous le transmet».

Alain-Patrick MASSAMBA & Gabriel DIMONEKENE

LOISIRS

Renforcer les liens entre les jeunes des deux Congo

Une délégation de quatre-vingt jeunes de la paroisse Assomption de Marie de Kinshasa, en RD Congo, a participé à Brazzaville, du 1^{er} au 5 août 2026, à une colonie des vacances. Accompagnés de leur curé, le père Médard Kapend Kabey, les jeunes ont séjourné à la paroisse Notre Dame des Victoires de Ouenzé. La colonie a eu pour thème: «Voir la vie autrement».

À u-delà des activités spirituelles, ces retrouvailles ont mis l'accent sur l'entrepreneuriat comme levier d'autonomie et de développement. Encadrés par des formateurs spécialisés, les participants ont découvert les étapes clés de la création et



Les jeunes de la paroisse Assomption de Marie ont vécu des moments de synodalité à Brazzaville

de la gestion d'une entreprise, avec l'ambition de transformer leurs idées en projets concrets. Cette initiative illustre la volonté de l'Eglise de former une jeunesse responsable, entre-

prenante et capable de bâtir son avenir tout en renforçant les liens fraternels entre les jeunes des deux rives du fleuve Congo.

AG.

DISPARITION

Monument de Radio Congo, André Yabi Yabi a été inhumé à Brazzaville

Décédé le 26 juin des suites d'une maladie, André Yabi Yabi Obali a été inhumé le 16 juillet 2026 à Brazzaville. Peu avant, des hommages lui ont été rendus à la morgue municipale de Brazzaville. Il n'était pas seulement un journaliste; il était une voix familière, une présence quotidienne qui a accompagné des générations d'auditeurs sur les ondes de la Voix de la Révolution Congolaise et de Radio Congo.

André Yabi Yabi réveillait les foyers congolais avec son timbre vocal exceptionnel. Cette voix reconnaissable d'entre mille, qui annonçait les programmes, les informations et les célèbres pages de réclames sonores. Annonce de début de missions à 5 heures du matin, changement des fréquences à 18 heures et annonce de fin d'émissions à minuit, il faisait partie de ces hommes qui donnaient une

âme aux ondes nationales, à une époque où la radio était le principal lien entre les citoyens et l'actualité. Chaque auditeur se souvient de son professionnalisme, de sa simplicité, de son immense talent et de sa contribution à l'histoire des médias congolais.

André Yabi Yabi fut un sachant, un professionnel accompli, un homme ordinaire au destin extraordinaire. Un homme qui a transmis le savoir à des générations d'animateurs.

Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire
Titulaire d'un Office sis à Brazzaville (République du Congo)
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO
1^{er} étage Immeuble abritant le Restaurant «JAIPUR»
En face de Congo Telecom, Centre-ville
Tél.: 00 (242) 04 423 14 44, B.P.: 1444
E-mail: officemakossolassi@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE DENOMMEE

«ARDI SERVICES»
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 10.000 000 FCFA
Siège social à Brazzaville
République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 17 février 2026 par Maître **Félix MAKOSSO LASSI**, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville-Bacongo le 19 février 2026, sous **folio 032/030 n° 0796**, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: La société a pour dénomination: «ARDI SERVICES»

Forme: Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Capital: Le capital social est de 10.000.000 FCFA, divisé en 1 000 parts sociales de 10.000 FCFA, chacune entièrement souscrites et libérées.

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 12 rue embingou, quartier Cité des 17, Arrondissement 7 Mfilou-NGamaba.

Objet: La société a pour objet, tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:
- Activités de gardiennage (surveillance des bâtiments et des espaces communs, gestion et maintenance des équipements et sécurisation des installations, accueils, informations aux visiteurs ...).

La société peut en outre accomplir, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, immobilières ou mobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et susceptible d'en faciliter la réalisation.

Durée: La durée de la société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Gérance: Monsieur **MAVOUNGOU TCHIBINDA Judicaël Arnaud** est nommé aux fonctions de Directeur Général.

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro **CG-BZV-01-2026-B17-00002**.

Pour insertion légale

Me Félix MAKOSSO LASSI, Notaire

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

Titulaire d'un office notarial sis Rue Alfassa, 1^{er} étage immeuble
«La Gourmandine», en face de l'hôtel Saphir, non loin de la pharmacie
«Renande & Maat», Centre-ville, Brazzaville.
Tél: (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P: 15.244
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE

«PHOENIX-CONSULTING entreprise»
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Au Capital de 1.000.000 FRANCS CFA
Siège Social: Case C2 16 OCH, Château d'eau, Makélékélé, Brazzaville
RCCM: CG-BZV-01-2026-B12-00154
REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu le 16 juin 2026 par Maître **Giscard BAVOUEZA-GUINOT**, Notaire en la résidence de Brazzaville, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville le 18 juin 2026, sous **Folio 103/002, n°3659**, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée (S.A.R.L.);

Objet social: La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- les Bâtiments et les travaux publics.

Dénomination: «PHOENIX-CONSULTING entreprise»;

Siège social: Case C2 16 OCH, Château d'eau, Makélékélé, Brazzaville, République du Congo;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation prévus par les statuts;

Capital social: UN MILLION (1.000.000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA chacune numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par les associés;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement établie par Maître **Giscard BAVOUEZA-GUINOT**, le 16 juin 2026 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 18 juin 2026, sous folio 103/003, numéro 3660, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont intégralement été libérées par les associés;

Gérance: aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Constitutive en date à Brazzaville du 16 juin 2026, Monsieur **NDILOU Herdit Lionnel Armel**, de nationalité congolaise, demeurant à Brazzaville, a été désigné en qualité de gérant pour une durée illimitée;

Immatriculation au RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 30 juin 2026, sous le numéro **CG-BZV-01-2026-B12-00154**.

Fait à Brazzaville, le 05 août 2026

Pour avis

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire.



MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN,
DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

PROJET D'HARMONISATION ET D'AMELIORATION DES
STATISTIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE -
SERIE DE PROJETS N°2 (HISWACA - SOP 2)

UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°005 /HISWACA/2026 POUR LE RECRUTEMENT DES AGENTS DE TERRAIN EN VUE DE LA MISE EN OEUVRE DES OPERATIONS D'ENUMERATION ET DE COLLECTE DE DONNEES AUPRES DES MENAGES DANS LE CADRE DE LA DEUXIEME EDITION DE L'ENQUETE HARMONISEE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES (EHCVM-II) AU CONGO

1. L'Institut National de la Statistique (INS) se prépare à conduire l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages au Congo (EHCVM-II). Les opérations de terrain se dérouleront en deux phases complémentaires : une phase d'énumération des ménages et une phase de collecte de données auprès des ménages.

Conçue pour répondre aux besoins du Gouvernement et des partenaires au développement, cette opération statistique d'envergure nationale, vise à fournir des indicateurs actualisés et de qualité sur la pauvreté, les conditions de vie et la consommation des ménages congolais.

L'enquête s'inscrit dans l'approche méthodologique harmonisée initiée par les commissions de l'Union économique et monétaire Ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique et monétaire des états de l'Afrique centrale (CEMAC). À l'instar des autres pays de la sous-région, le Congo s'engage à travers cette deuxième édition à produire des données comparables dans le temps (avec l'EHCVM-I) et dans l'espace, indispensables au suivi et à l'évaluation du Plan National de Développement (PND) 2022-2026 ainsi qu'au suivi des agendas internationaux notamment les objectifs de développement durable (ODD).

2. Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour but de recruter les agents de terrain (énumérateurs et enquêteurs) qui exécuteront les travaux de terrain structurés en deux étapes clés:
• La phase d'énumération (ou listage) des ménages:
• Reconnaître sur le terrain les limites des Zones de Dénombrement (ZD) attribuées;
• Recenser et lister de manière exhaustive l'ensemble des ménages résidant dans ces zones afin de constituer la base de sondage nécessaire au tirage des ménages à enquêter.

• La phase de collecte de données :
• Rechercher et identifier les ménages tirés;
• Administrer les différents questionnaires (ménage et communautaire) directement auprès des membres du ménage et de la communauté à l'aide de tablettes (collecte assistée par ordinateur - CAPI);
• Veiller à la cohérence et à la qualité des données saisies avant leur transmission au serveur;
• Respecter les règles de confidentialité et de protection des données collectées auprès des ménages.

3. L'Unité de gestion du Projet HISWACA invite les personnes intéressées à fournir leur dossier de candidature comprenant:

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général de l'Institut National de la Statistique (INS);
- Un curriculum vitae (CV) détaillant les parcours académiques, les diplômes obtenus et, éventuellement, les expériences antérieures en matière de collecte des données assistée par ordinateur;
- Une photocopie légalisée de l'attestation de réussite ou du dernier diplôme;
- Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (Carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire);
- Un certificat médical datant de moins de trois mois, délivré par un médecin habilité;
- Le cas échéant, une attestation de participation aux opérations de collecte similaires.
4. Pour garantir la qualité scientifique des résultats, les candidats devront remplir les conditions suivantes:
- être âgé(e) de 18 à 55 ans au 01 août 2026
- avoir au moins un diplôme de niveau Bac + 2 en science sociale, économie, comptabilité et gestion, en informatique ou autres diplômes jugés équivalents;



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

- avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel et internet);
- être apte à parcourir éventuellement de longues distances à pied;
- être capable de travailler sous pression dans une équipe multiculturelle;
- avoir une endurance physique, patient et être en parfait état de santé;
- avoir un permis de conduire serait un atout;
- aptitude avérée à l'utilisation d'outils informatiques mobiles (tablettes, smartphones, applications de saisie CAPI);
- savoir lire et interpréter une carte ou un plan de zone géographique est un atout;
- parfaite maîtrise du français et d'au moins une langue nationale est un atout;
- excellente aisance relationnelle pour faciliter l'introduction auprès des autorités locales et des ménages;
- être libre de tout engagement pendant toute la durée de la formation et de la collecte sur le terrain, et être apte à travailler dans des conditions de terrain parfois rigoureuses.
5. Les dossiers sont à envoyer exclusivement en utilisant le lien ou le QR code ci-dessous, au plus tard le dimanche 23 août 2026 à minuit, heure de Brazzaville.
<https://ee.kobotoolbox.org/single/e3f674610ecfad76fbc04e-531ca4095a>



6. La sélection des candidats s'effectuera dans un premier temps sur étude de dossiers. Les candidats ainsi présélectionnés seront invités à suivre une session de formation obligatoire et intensive, dont la durée est fixée à quatre (04) jours pour les énumérateurs et à vingt-cinq (25) jours pour les enquêteurs. À l'issue de cette période d'apprentissage, un test d'évaluation rigoureux sera organisé afin de sélectionner définitivement les agents de terrain requis et de désigner les chefs d'équipe parmi les candidats ayant obtenu les meilleurs résultats.

La participation à la formation ne garantit pas le recrutement définitif. Seuls les candidats ayant satisfait aux exigences de l'évaluation finale seront retenus.

7. Par ailleurs, une règle de candidature stricte est imposée pour cette opération. Chaque candidat n'est autorisé à postuler qu'à une seule et unique activité, à savoir soit l'énumération, soit la collecte de données auprès des ménages. En conséquence, le dépôt de candidatures multiples pour les deux activités entraînera l'élimination automatique et immédiate du postulant.

Fait à Brazzaville le 06 août 2026

Le Coordonnateur du Projet
Patrick Valéry ALAKOUA



MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN,
DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

PROJET D'HARMONISATION ET D'AMELIORATION
DES STATISTIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU
CENTRE - SERIE DE PROJETS N°2 (HISWACA - SOP 2)

UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°006 /HISWACA/2026 POUR LE RECRUTEMENT DES AGENTS DE TERRAIN EN VUE DE LA MISE EN OEUVRE DES OPERATIONS DE COLLECTE DE DONNEES DU VOLET PRIX DE LA DEUXIEME EDITION DE L'ENQUETE HARMONISEE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES (EHCVM-II) AU CONGO

1. Dans le cadre de la deuxième édition de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages au Congo (EHCVM-II), l'Institut National de la Statistique (INS) s'apprête à lancer la phase de collecte des données du volet Prix.

Conçue pour répondre aux besoins du Gouvernement et des partenaires au développement, cette opération statistique d'envergure nationale, vise à fournir des indicateurs actualisés qualité sur la pauvreté, le panier de la ménagère et les conditions de vie et la consommation des ménages congolais.

L'enquête s'inscrit dans l'approche méthodologique harmonisée initiée par les commissions de l'Union économique et monétaire Ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique et monétaire des états de l'Afrique centrale (CEMAC). À l'instar des autres pays de la sous-région, le Congo s'engage à travers cette deuxième édition à produire des données comparables dans le temps (avec l'EHCVM-I) et dans l'espace, indispensables au suivi et à l'évaluation du Plan National de Développement (PND) 2022-2026 ainsi qu'au suivi des agendas internationaux notamment les objectifs de développement durable (ODD).

2. Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour but de recruter les agents de terrain (agents de collecte) qui exécuteront les travaux de terrain structurés en trois étapes clés:
- La phase de la pesée des produits échantillonnés (relevés Produits-Prix-quantité) dans les points de vente des marchés domaniaux retenus;
- La phase des relevés des prix des biens et services échantil-

onnés dans les autres types de points de ventes retenus (relevés des prix);
- La phase de transmission des données collectées au serveur, tout en veillant à la cohérence et à la qualité des données saisies avant leur transmission au serveur.

3. L'Unité de gestion du Projet HISWACA invite les personnes intéressées à fournir leur dossier de candidature comprenant:

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général de l'Institut National de la Statistique (INS);
- Un curriculum vitae (CV) détaillant les parcours académiques, les diplômes obtenus et, éventuellement, les expériences antérieures en matière de collecte des données assistée par ordinateur;
- Une photocopie légalisée de l'attestation de réussite ou du dernier diplôme;
- Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (Carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire);
- Un certificat médical datant de moins de trois mois, délivré par un médecin habilité;
- Le cas échéant, une attestation de participation aux opérations de collecte similaires.

4. Pour garantir la qualité scientifique des résultats, les candidats devront remplir les conditions suivantes:
- être âgé(e) de 18 à 55 ans au 01 août 2026
- avoir au moins un diplôme de niveau Bac + 2 en science sociale, économie, comptabilité et gestion, en informatique ou autres diplômes jugés équivalents;
- avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel et



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

internet);
- être apte à parcourir éventuellement de longues distances à pied;
- être capable de travailler sous pression dans une équipe multiculturelle;
- avoir une endurance physique, patient et être en parfait état de santé;
- avoir un permis de conduire serait un atout;
- aptitude avérée à l'utilisation d'outils informatiques mobiles (tablettes, smartphones, applications de saisie CAPI);
- savoir lire et interpréter une carte ou un plan de zone géographique est un atout;
- parfaite maîtrise du français et d'au moins une langue nationale est un atout;
- excellente aisance relationnelle pour faciliter l'introduction auprès points de vente;
- Être libre de tout engagement pendant toute la durée de la formation et de la collecte sur le terrain, et être apte à travailler dans des conditions de terrain parfois rigoureuses.
5. Les dossiers sont à envoyer exclusivement en utilisant le lien ou le QR code ci-dessous, au plus tard le dimanche 23 août 2026 à minuit, heure de Brazzaville.
<https://ee.kobotoolbox.org/single/e3f674610ecfad76fbc04e-531ca4095a>



6. La sélection des candidats s'effectuera dans un premier temps sur étude de dossiers. Les candidats ainsi présélectionnés seront invités à suivre une session de formation obligatoire et intensive, dont la durée est fixée à dix (10) jours. À l'issue de cette période d'apprentissage, un test d'évaluation rigoureux sera organisé afin de sélectionner définitivement les agents de terrain et de désigner les chefs d'équipe parmi les candidats ayant obtenu les meilleurs résultats.

La participation à la formation ne garantit pas le recrutement définitif. Seuls les candidats ayant satisfait aux exigences de l'évaluation finale seront retenus.

Fait à Brazzaville le 05 août 2026

Le Coordonnateur du Projet
Patrick Valéry ALAKOUA

ARTS MARTIAUX

Un 24^e anniversaire de référence pour le CS Funitan

Le Grand festival des sports qui célébrait dimanche 19 juillet 2026, à l'ex-Centre de formation Gothia, à Mfilou-Ngamaba (Arrondissement 7 de Brazzaville), le 24^e anniversaire du Cercle sportif Funitan (C.S.F.), s'est déroulée dans la gaieté.

Quatorze délégations d'arts martiaux et d'autres disciplines ont participé à ce festival qui s'est déroulé en présence de Mme Olongo, représentant la Direction départementale des sports de Brazzaville, de l'inspectrice des sports et de l'éducation physique de l'arrondissement 7, de Sylvain Mampouya, président de la Fédération congolaise de close-combat, ainsi que d'autres présidents des fédérations concernées par l'événement.

Incontestablement, l'un des temps forts de cette journée a été la démonstration de chaque discipline participante, comme le torball, par le Torball club de Brazzaville; la gymnastique par le Gym club Gothia, le kick boxing par Tosa Obika club; le judo par Kawachi club; la lutte traditionnelle par Olympique club; le kempo par le club Sanctuaire du savoir; le viet vu dao par le club Racine du loin; le long phaf kung fu par Wudang Club; le nihon taijutsu par Eléphant Club; le karaté wadoryu par Butedo club; le karaté kyokushinkai par Club Force Samurai; le kyok sul par Detch Lee club; le tonfa par Gise club budo et le close-combat par le Cercle sportif Funitan.

anniversaire de close-combat, nous met à l'aise ce jour. Nous devons donc nous inspirer du modèle du close-combat...», a-t-il affirmé. Pour le premier vice-président



Quelques participants à l'activité.

Chaque club participant s'est vu décerner un diplôme de participation. Fred Morio Nzonzo, leader principal adjoint de l'ex-Centre de formation Gothia, a rappelé «la valeur de l'espace Gothia qui, depuis sa création en 2003, œuvre pour l'éducation et la formation sur tous les plans, mais qui semble perdre sa valeur à travers des actes inciviques auxquels nous assistons actuellement». Il a aussi déploré l'occupation anarchique de l'espace du centre par des inciviques. «Le sport étant un moyen parmi tant d'autres, pour unir les peuples et contribuer au développement économique, social et harmonieux d'un pays, ainsi ce 24^e

du Cercle sportif Funitan, Rude Ngoma, «si Funitan est aujourd'hui reconnu comme le club miroir de close-combat congolais, ce n'est pas le fruit du hasard. C'est le résultat d'un travail acharné et d'une fidélité absolue à nos valeurs. En formant des citoyens exemplaires, notre club est devenu la vitrine du savoir-faire martial congolais. Célébrer cet anniversaire, c'est aussi regarder l'avenir. Le Close-combat évolue, et Funitan doit continuer à montrer la voie». Il a appelé les athlètes à continuer à travailler avec rigueur.

Alain-Patrick MASSAMBA

COUPE DU CONGO

JST et CARA, finalistes!

Après deux années d'arrêt forcé, la Coupe du Congo de football a été relancée cette année avec un format ne prenant en compte que les anciens vainqueurs et les anciens finalistes. La finale se disputera vendredi 14 août 2026 au Stade Président Alphonse Massamba-Débat à Brazzaville, entre JST et CARA.

JST a obtenu son ticket pour la finale en dominant l'Inter Club en demi-finale (3-0), à Kinkala. CARA, de son côté, a éliminé V.Club-Mokanda aux tirs au but (2-2, puis 5 t.a.b à 3), sur la même pelouse.

JST-CARA est un remake de la finale de 2007 remportée par les jeunes descendus des collines de Talangai.

BASKET-BALL

Les titres nationaux, du 16 au 23 août !

La 42^e édition des Championnats nationaux de basketball se dérouleront du 16 au 23 août 2026 à Brazzaville. Les meilleures équipes du pays se retrouveront dans la capitale pour une semaine de compétition.

Les rencontres se disputeront dans les gymnases Maxime Matsima, Etienne Mongha et d'Ornano ainsi qu'au terrain de l'Ecole militaire préparatoire Général Leclerc. Un seul objectif: succéder aux champions de l'édition 2025 au palmarès de la compétition.

HANDBALL

Les mordus du jeu, toujours au rendez-vous



Une des formations en lice

Le tournoi de gala de La Dynamique "Le réveil du handball congolais" continue de mobiliser son monde. Le public vient forlancer ses favoris, en les soutenant de la voix, du geste. Ces mordus ont été encore au rendez-vous le dimanche dernier, au terrain d'AVR, à Ouenzé et à Pointe-Noire.

Le public cerne mieux maintenant l'enjeu des rencontres: permettre aux jeunes de maintenir, au contact avec les anciens, leur progression et aux équipes, la forme. Une façon de les aider à conquérir une place au soleil. Ainsi, à l'étape actuelle, la manière de jouer compte plus que les résultats sanctionnant les rencontres.

Les matchs se déroulent normalement, avec la même ferveur qu'au début de la compétition. Toujours dans l'attente de la fin de la crise qui secoue la Fédération. Les plus attentifs,

on le sent, sont les entraîneurs à qui est conseillée la patience du paysan. Le moment viendra où ils auront le loisir de séparer le bon grain de l'ivraie.

G.M.

RESULTATS

Brazzaville. Seniors hommes: Interclub-ASB (25-36), CFJ-SO-ASOC (36-29), Académie-Tsongolaise (22-46)

Seniors dames: Renaissance-Inter Club (31-23), l'ASOC-CFPN (Centre de formation Pierre-Ntsiété) 27-16. U16: CF JSO-Union-Sport Ngaamaba (19-20)

Pointe-Noire. Seniors hommes: NHA Sport-Pèlerin (36-28), Munisport-Inter Club (26-16), Patronage-AS Cheminots 29-12.

Seniors dames: Tié-Tié sport-Pèlerin (29-19), AS Cheminots-Banko sport (21-17).

MARCHE FINANCIER

La Banque postale du Congo ouvre une nouvelle ère avec sa société de bourse

La Banque Postale du Congo (BPC) a franchi une nouvelle étape dans la diversification de ses activités avec le lancement officiel, vendredi 7 août 2026 à Brazzaville, de sa société de bourse, BPC Bourse, qui entend démocratiser l'accès au marché financier et offrir aux entreprises, aux investisseurs et aux particuliers de nouvelles opportunités de financement et de placement. La cérémonie s'est déroulée en présence notamment de Michel Djombo, ministre du Développement industriel, des Zones économiques spéciales et de la Promotion du secteur privé, et de Prince Bertrand Bahamboula, ministre délégué auprès du ministre de la Culture, des Arts, de l'Industrie touristique et du Patrimoine national, chargé de l'Industrie touristique.



Le staff dirigeant de la Société de bourse de la BPC

Cette cérémonie a réuni les dirigeants de la BPC, les administrateurs de la nouvelle société de bourse, des représentants des institutions financières, ainsi que plusieurs invités. Elle a été marquée par les interventions de

Calixte Médard Tabangoli, président du conseil d'administration de BPC Bourse, et de Simon Bockondas, directeur général de la société.

Prenant la parole, Calixte Médard Tabangoli a présenté ce lancement comme l'aboutissement d'une ambi-



Photo de famille, après le lancement officiel de la Société de bourse de la BPC

tion stratégique: faire de la Banque Postale du Congo un acteur financier universel, capable de répondre aux besoins de financement, d'investissement et de développement de l'économie. Il a notamment salué l'agrément accordé le 25 juin dernier par la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (COSUMAF), qui constitue, selon lui, une marque de confiance envers la solidité du projet, sa gouvernance et ses exi-

gences de transparence et de conformité.

Pour le président du conseil d'administration, la société de Bourse de la Banque Postale du Congo ambitionne de devenir un intermédiaire de référence sur le marché financier de la CEMAC. Son offre couvre notamment l'intermédiation boursière, la réception et la transmission des ordres, la conservation des titres, le conseil en investissement, l'ingénierie financière, l'accompagnement des en-

treprises dans la levée de capitaux et la structuration d'opérations financières innovantes.

De son côté, Simon Bockondas, directeur général de la société de Bourse de la BPC a expliqué que cette dernière se positionne comme un trait d'union entre les entreprises à la recherche de capitaux et les investisseurs désireux de valoriser leur épargne. Sa mission consiste également à favoriser un accès sécurisé au marché finan-

cier, à accompagner les investisseurs dans leurs décisions, et à aider les entreprises à mobiliser des ressources adaptées à leurs projets.

Simon Bockondas a détaillé cinq principaux domaines d'intervention: l'intermédiation boursière, la gestion de portefeuille, l'ingénierie financière, l'arrangement et la structuration des opérations, ainsi que le conseil en investissement.

À travers cette nouvelle filiale, la BPC entend contribuer à la mobilisation de l'épargne nationale, à l'inclusion financière et au financement des projets structurants. BPC Bourse vise également les émissions obligataires souveraines, les introductions en bourse, les augmentations de capital et les mécanismes de financement innovants.

À terme, la société de Bourse de la BPC ambitionne de participer à l'émergence d'une véritable culture de l'investissement au Congo et au développement d'un marché financier plus inclusif, moderne et performant, au service de la croissance économique nationale et de l'intégration financière sous-régionale.

VISA

BCI
GRANDIR ENSEMBLE

LON
DRES

Un séjour
d'exception
pour 2
à gagner !

VISA

Sors ta carte

Utilise ta carte, cumule
les paiements et tente
de gagner une escapade
exclusive.

    BCICONGO.COM

MEMBRE DU GROUPE BCP

VISA

BCI
GRANDIR ENSEMBLE

PA
RIS

Un séjour
d'exception
pour 2
à gagner !

VISA

Sors ta carte

Utilise ta carte, cumule
les paiements et tente
de gagner une escapade
exclusive.

    BCICONGO.COM

MEMBRE DU GROUPE BCP